

ΠΑΥΛΟΥ ΤΟΥ  
ΑΠΟΣΤΟΛΟΥ Η ΠΡΟΣ  
ΓΑΛΑΤΑΣ ΕΠΙΣΤΟΛΗ

EPISTOLA  
BEATI PAULI APOSTOLI  
AD GALATAS

**I.** Παῦλος, ἀπόστολος (ὡς ἀπ' ἀνθρώπων οὐδὲ δι' ἀνθρώπων, ἀλλὰ διὰ Ἰησοῦ Χριστοῦ, καὶ θεοῦ πατρὸς τοῦ ἐργάσαντος αὐτὸν ἐν κοιλίᾳ) <sup>2</sup> καὶ οὐ σὺν ἡμοῖ πάντες ἀδελφοί, ταῖς ἐκκλησίαις τῆς Γαλιτίας.

<sup>3</sup> Χάρις ὑμῖν καὶ εὐφροσύνη ἀπὸ θεοῦ πατρὸς καὶ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, <sup>4</sup> τοῦ δόντος ἑαυτὸν ὑπὲρ τῶν ἁμαρτιῶν ἡμῶν, ὅπως ἐξέλθῃται ἡμᾶς ἐκ τοῦ καινοῦ αἰῶνος ποτηροῦ, κατὰ τὸ θέλημα τοῦ θεοῦ καὶ πατρὸς ἡμῶν, <sup>5</sup> ᾧ ἡ δόξα εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰῶνων, ἀμήν.

<sup>6</sup> Θαυμάζω, ὅτι οὕτω ταχέως μετατίθεσθε ἀπὸ τοῦ καινοῦ αἰῶνος ὑμῶν εἰς τὸν Χριστὸν εἰς ἕτερον εὐαγγέλιον, <sup>7</sup> ὃ οὐκ ἔστιν ἄλλο, εἰ μὴ τινὲς εἰσὶν οἱ ταράσσοντες ὑμᾶς καὶ θέλοντες μεταστῆναι τὸ εὐαγγέλιον τοῦ Χριστοῦ.

<sup>8</sup> Ἐὰν καὶ ἂν ἡμεῖς ἢ ἄγγελος ἐξ οὐρανοῦ εὐαγγελίζηται ὑμῖν παρ' ὃ εὐαγγελισάμεθα ὑμῖν, ἀνάθεμα ἐστω. <sup>9</sup> Ὡς προσήκειν, καὶ ἄρα πάλιν λέγω· Ἐἰ τις ὑμᾶς εὐαγγελίζῃται παρ' ὃ παρελάβετε, ἀνάθεμα ἐστω. <sup>10</sup> Ἀρα γὰρ ἀνθρώπου πειθὸς ἢ τὸν θεόν; ἢ ἐστὶν ἀνθρώποις ἀκούειν; Ἐἰ γὰρ ἐστὶ ἀνθρώποις ἡρεσκοῦν, Χριστοῦ δοῦλος οὐκ ἂν ἦν.

<sup>11</sup> Γνωρίζω δὲ ὑμῖν, ἀδελφοί, τὸ εὐαγγέλιον τὸ εὐαγγελισθῆν ἐπ' ἡμοῖ ὅτι οὐκ ἔστι κατὰ ἀνθρώπον <sup>12</sup> οὐδὲ γὰρ ἐγὼ παρὰ ἀνθρώπου παρέλαβον αὐτὸ οὔτε διδάχθη, ἀλλὰ δι' ἀποκαλύψεως Ἰησοῦ Χριστοῦ.

1. NABT inscr. παρὸς Γαλιτίας.  
2. NA ponit ἡμῶν post πατρός. 4. n (pr. m.) A DEPT. (1. 1. 1. 1.) post. 6s. KS: εὐαγγέλιον. K: ἀλλο. (A): ἄλλο εἰ μὴ τοῦς. Wassenh. : ἀλλο.  
8. NABT: εὐαγγελισται. n (pr. m.) FT: εὐαγγ. 10. Mill. al. \* ἢ ἔ ἀνθρ. σε. LTR (all) γὰρ.  
11. n (sec. m.) BD (pr. m.) FGL: γὰρ (1. 1.).

**I.** Paulus apóstolus non ab hominibus, neque per hominem, sed per Jesum Christum, et Deum Patrem, qui suscitavit eum a mortuis : <sup>2</sup> et qui mecum sunt omnes fratres, ecclesiis Galatía.

<sup>3</sup> Grátia vobis et eufroσύνη ἀπὸ θεοῦ πατρὸς καὶ Δόμῃο nostro Jesu Christo, <sup>4</sup> qui dedit semetipsum pro peccátiis nostris, ut eriperet nos de presénti saeculo nequam, secundum voluntátem Dei et Patris nostri, <sup>5</sup> cui est glória in saecula saeculorum. Amen.

<sup>6</sup> Miror quod sic tam cito transferimini, ab eo qui vos vocávit in grátiam Christi, in aliud evángelium : <sup>7</sup> quod non est aliud, nisi sunt aliqui qui vos conturbant, et volunt convertere evángelium Christi.

<sup>8</sup> Sed licet nos, aut ángelus de caelo evangelizet vobis, praterquam quod evangelizavim vobis, anáthema sit. <sup>9</sup> Sicut praediximus, et nunc iterum dico : Si qui vobis evangelizaverit prater id quod accepistis, anáthema sit. <sup>10</sup> Modo enim hominibus suadeo? an Deo? An queros hominibus placere? an Deo? An hominibus placérem, Christi servus non essem.

<sup>11</sup> Notum enim vobis fácio, fratres, evángelium quod evangelizatum est a me, neque enim est secundum hominem : <sup>12</sup> neque enim ego ab homine accepi illud, neque didici, sed per revelationem Jesu Christi.

12. NAD (pr. m.) FL: δὲ διδάχθ.  
1. 4. La fin du verset figure entre parenthèses dans le grec.  
10. Car est-ce des hommes ou de Dieu que je désire maintenant l'approbación? On peut traduire : car maintenant est-ce que j'obéis aux hommes ou à Dieu?

ÉPÍTRE DE SAINT PAUL  
AUX GALATES



PROLOGUE. — I, 1-10.

1. 4. Ni par un homme. Saint Paul commence ainsi à poser les fondements de son apôlogie.

**Prologus.**  
Presentatio.  
1 Cor. 15, 8.  
1a. Cor. 15, 9.  
1a. Cor. 15, 10.  
1a. Cor. 15, 11.  
1a. Cor. 15, 12.  
1a. Cor. 15, 13.  
1a. Cor. 15, 14.  
1a. Cor. 15, 15.  
1a. Cor. 15, 16.  
1a. Cor. 15, 17.  
1a. Cor. 15, 18.  
1a. Cor. 15, 19.  
1a. Cor. 15, 20.  
1a. Cor. 15, 21.  
1a. Cor. 15, 22.  
1a. Cor. 15, 23.  
1a. Cor. 15, 24.  
1a. Cor. 15, 25.  
1a. Cor. 15, 26.  
1a. Cor. 15, 27.  
1a. Cor. 15, 28.  
1a. Cor. 15, 29.  
1a. Cor. 15, 30.  
1a. Cor. 15, 31.  
1a. Cor. 15, 32.  
1a. Cor. 15, 33.  
1a. Cor. 15, 34.  
1a. Cor. 15, 35.  
1a. Cor. 15, 36.  
1a. Cor. 15, 37.  
1a. Cor. 15, 38.  
1a. Cor. 15, 39.  
1a. Cor. 15, 40.  
1a. Cor. 15, 41.  
1a. Cor. 15, 42.  
1a. Cor. 15, 43.  
1a. Cor. 15, 44.  
1a. Cor. 15, 45.  
1a. Cor. 15, 46.  
1a. Cor. 15, 47.  
1a. Cor. 15, 48.  
1a. Cor. 15, 49.  
1a. Cor. 15, 50.  
1a. Cor. 15, 51.  
1a. Cor. 15, 52.  
1a. Cor. 15, 53.  
1a. Cor. 15, 54.  
1a. Cor. 15, 55.  
1a. Cor. 15, 56.  
1a. Cor. 15, 57.  
1a. Cor. 15, 58.  
1a. Cor. 15, 59.  
1a. Cor. 15, 60.  
1a. Cor. 15, 61.  
1a. Cor. 15, 62.  
1a. Cor. 15, 63.  
1a. Cor. 15, 64.  
1a. Cor. 15, 65.  
1a. Cor. 15, 66.  
1a. Cor. 15, 67.  
1a. Cor. 15, 68.  
1a. Cor. 15, 69.  
1a. Cor. 15, 70.  
1a. Cor. 15, 71.  
1a. Cor. 15, 72.  
1a. Cor. 15, 73.  
1a. Cor. 15, 74.  
1a. Cor. 15, 75.  
1a. Cor. 15, 76.  
1a. Cor. 15, 77.  
1a. Cor. 15, 78.  
1a. Cor. 15, 79.  
1a. Cor. 15, 80.  
1a. Cor. 15, 81.  
1a. Cor. 15, 82.  
1a. Cor. 15, 83.  
1a. Cor. 15, 84.  
1a. Cor. 15, 85.  
1a. Cor. 15, 86.  
1a. Cor. 15, 87.  
1a. Cor. 15, 88.  
1a. Cor. 15, 89.  
1a. Cor. 15, 90.  
1a. Cor. 15, 91.  
1a. Cor. 15, 92.  
1a. Cor. 15, 93.  
1a. Cor. 15, 94.  
1a. Cor. 15, 95.  
1a. Cor. 15, 96.  
1a. Cor. 15, 97.  
1a. Cor. 15, 98.  
1a. Cor. 15, 99.  
1a. Cor. 15, 100.

Monnaie de Galatie (F. 7).

2. Aux Égéties. Ces paroles donnent à supposer qu'il y avait plusieurs églises chrétiennes dans la Galatie. — Les Galates. Il pourrait bien ne s'agir que de la partie de la province romaine de Galatie où saint Paul avait fondé des Églises lors de son premier voyage.

3. Grâce... et paix. Voir la note sur I Corinthiens, 1, 3.

4. Ce siècle mauvais, le monde où se produit le mal et qui excite au mal.

6-7. Un autre Évangile. Saint Paul a ici en vue l'Évangile que prêchaient les faux docteurs. C'est au fond celui de Jésus-Christ, auquel ils joignaient la pratique de la loi de Moïse, mais cette addition suffisait, comme le dit l'Apôtre, pour renverser l'Évangile du Christ (Glaire).

9. Comme nous l'avons déjà dit, quand nous sommes venus vous évangéliser.

II<sup>e</sup> PARTIE. — Apologie de l'apôtre Paul et de la doctrine de saint Paul, 1, 11-17.

1<sup>o</sup> Son apostolat à Jésus-Christ pour auteur, 1, 11-14.

2<sup>o</sup> Sa doctrine est conforme à celle des autres Apôtres, 11, 1-15.

3<sup>o</sup> Son apostolat à Jésus-Christ pour auteur, 1, 11-14.

11. Selon Chomane, c'est-à-dire puisé aux sources d'une inspiration purement humaine.

I. Apologia (I, 11-II, 15). — r Ektus apostolatus a Christo (I, 11-24).

13. Ἦκούσατε γὰρ τὴν ἐμὴν ἀναστοιχίαν ποτε ἐν τῷ Ἰουδαίῳ, ὅτι καθ' ὑπερβολὴν διέσκοον τὴν ἐκκλησίαν τοῦ Θεοῦ, καὶ ἐποσχόμην αὐτῆν, 14 καὶ πρόκειτον ἐν τῷ Ἰουδαίῳ ὑπὲρ πολλοῦ συνηλικιώταις ἐν τῷ γένει μου, περισσοτέρως ἐζηλοῦντες ἐπιέργων τῶν πατρῶν μου παραδόξων.

15 Ὅτι δὲ εὐδίκησεν ὁ Θεός, ὁ ἀφορίσας με ἐκ κοιλίας μητρὸς μου καὶ κατέσχευε διὰ τῆς χάριτος αὐτοῦ, 16 ἀπαλάττω τοὺν αἰὸν αὐτοῦ ἐν ἐμοί, ἵνα διαγγέλλωμαι αὐτῶν ἐν τοῖς ἔθνεσιν εὐθεῖος οὐ προσανεθήμεν σαρκὶ καὶ αἵματι, 17 οὐδὲ ἀνῆλθον εἰς Ἱερουσόλιμα πρὸς τοὺς πρὸ ἐμοῦ ἀποστόλους, ἀλλ' ἀνῆλθον εἰς Ἀραβίαν, καὶ πάλιν ὑπέστρεψα εἰς Λυκωσίαν.

18 Ἔπειτα μετὰ ἐτὴ τρία ἀνῆλθον εἰς Ἱερουσόλιμα ἰστορήσει Πέτρον, καὶ ἐπέμεινα πρὸς αὐτὸν ἡμέρας δεκαπέντε. 19 Ἐξέγον δὲ τὸν ἀποστόλων οὐκ εἶδον, ἐκ μὴ Ἰακώβου τὸν ἀδελφὸν τοῦ κυρίου, 20 ἃ δὲ ἐγράψω ὑμῖν, ἰδοὺ ἐνώπιον τοῦ Θεοῦ, ὅτι οὐ ψευδοῦμαι.

21 Ἔπειτα ἦλθον εἰς τὰ κλίματα τῆς Συρίας καὶ τῆς Κιλικίας. 22 Ἦρην δὲ ἀγνοοῦμενος τὸ πρόσωπόν τοις ἐκκλησίαις τῆς Ἰουδαίας καὶ ἐν Χριστῷ, 23 μόνον δὲ ἀκούοντες ἦσαν ὅτι ὁ θιωτὸν ἡμᾶς ποτε, τὸν εὐαγγελίζεσται τὴν πίστιν ἥν ποτε ἐπαύθη, 24 καὶ εὐδοξῶν ἐν ἐμοὶ τὸ θεῖον.

II. Ἔπειτα διὰ δεκαετοσάδων ἐτῶν πάλιν ἀνέβην εἰς Ἱερουσόλιμα μετὰ Βαρνάβη, οὐμπερκαλοῦν καὶ Τιτῶν. 2 ἀνέβην δὲ κατὰ ἑσπέρην, καὶ ἀνεθέρην αὐτοῖς τὸ εὐαγγέλιον ὁ κηρύσσων ἐν τοῖς ἔθνεσιν, κατ' ἰδίαν δὲ τοῖς δοκοῦσι, μήπως εἰς κενὸν τρέχω ἢ εδοκῶν.

3 Ἄλλ' οὐδὲ Τίτος ὁ σὸν ἰδιός, Ἐλλερ ἄν, ἠγαγῶσθ περικυβητήν, 4 διὰ δὲ τοῖς παρεκτάτοις νεσοδολέροις, οἵτινες παρεκτῆλθον κατωκοπήσει τὴν ἐκκοθηρῶν ἡμῶν, ἦν ἔχον ἐν Χριστῷ Ἰησοῦ, ἵνα ἱμᾶς κατανοήσωσιν, 5 οἷς οὐδὲ πρὸς

13 Audistis enim conversationem meam aliquando in iudaismo : quoniam supra modum persequebar ecclesiam Dei, et iudicabam illam, 14 et proficiebam in iudaismo supra multos coetaneos mei in genere meo, abundantius emulor existens paternam plebem quam tradidit.

15 Cum autem placuit ei, ut me segregavit ex utero matris meae, et vocavit per gratiam suam, 16 et revelaret Filium suum in me, et evangelizarem illum in gentibus : continuo non acquievi carni et sanguini, 17 neque veni Ierosolymam ad antecessores meos apostolos : sed ibi in Arabiam : et iterum reversus sum Damascum.

18 Deinde post annos tres veni Ierosolymam videre Petrum, et mansi apud eum diebus quindecim : 19 alium apud apostolorum vidi neminem, nisi Iacobum fratrem Domini. 20 Quae autem scribo vobis : ecce coram Deo, quia non mentior.

21 Deinde veni in partes Syriae, et Ciliciae. 22 Eram autem ignotus facie ecclesiae Iudaeae, quae erant in Christo : 23 tantum autem auditum habebant : Quoniam qui persequebatur nos aliquando, nunc evangelizat fidem, quam aliquando expugnabat : 24 et in me clarificabit Deum.

II. 1 Deinde post annos quatuordecim, iterum ascendi Ierosolymam cum Barnaba, assumpto et Titone. 2 Ascendi autem secundum revelationem : et contuli cum illis evangelium, quod praedico in gentibus, seorsum autem his qui videbantur aliquid esse : ne forte in vacuum curarem, aut cucurrissim.

3 Sed neque Titus, qui mecum erat, cum esset gentilis, compulsus est circumcidi : 4 sed propter subintroductos factos fratres, qui subintroductum explorare libertatem nostram, quam habemus in Christo Iesu, ut nos in servitutum redigerent. 5 Quibus neque ad horam cessi-

Lat. probb. Mill. Seml. Griesb.) \* οὐκ ἔβην (quod Tert. Marcionit tribuit).

13. A celui. Grec : a Dieu. II. 2. Grec : et je leur exposai — et en particulier aux plus considérés — l'évangile que je prêchais parmi les gentils.

I. Apologie (I, 11-II, 15). — r Son apostolat vient de Jésus-Christ (I, 11-24).

13 Car vous avez ouï dire que j'ai vécu autrefois dans le judaïsme ; qu'à toute outrance j'ai persécuté l'Eglise de Dieu et l'ai ravagée, 14 et que je me signalais dans le judaïsme au-dessus d'un grand nombre de mes contemporains au sein de ma nation, me montrant zéléteur outre mesure des traditions de mes pères.

15 Mais lorsqu'il plut à celui qui m'a choisi dès le sein de ma mère, et m'a appelé par sa grâce, 16 de me révéler son Fils, pour que je l'annoncasse parmi les nations ; aussitôt, sans acquiescer à la chair et au sang, 17 et sans venir à Jérusalem près de ceux qui étaient avant moi, je m'en allai en Arabie, et je retournai encore à Damas.

18 Ensuite, après trois ans, je vins à Jérusalem pour voir Pierre, et je demeurai avec lui quinze jours, 19 Mais je ne vis aucun apôtre, si ce n'est Jacques, le frère du Seigneur. 20 Je vous écris ceci, voici ! devant Dieu, je ne mens pas.

21 Ensuite je vins dans le pays de Syrie et de Cilicie. 22 Or j'étais inconnu de visage aux Eglises de Judée, qui étaient dans le Christ. 23 Seulement elles avaient ouï dire : « Celui qui autrefois nous persécutait annonce maintenant la foi qu'il s'efforçait alors de détruire ». 24 Et elles glorifiaient Dieu à mon sujet.

II. 1 Quatorze ans après, je montai de nouveau à Jérusalem avec Barnabé, ayant pris Tite aussi avec moi. 2 Or, j'y montai d'après une révélation ; et j'exposai aux fidèles l'Evangile que je prêche parmi les gentils, et en particulier à ceux qui paraissent être quelque chose, de peur que je ne courusse en n'esse couru en vain.

3 Mais Tite, qui m'accompagnait, étant gentil, ne fut pas forcé de se faire circoncire ; 4 et la considération de quelques faux frères, qui s'étaient furtivement introduits pour observer la liberté que nous avons dans le Christ Jésus, et nous réduire en servitude, 5 ne nous fit pas consentir, même un seul instant, à nous soumettre à eux,

13. J'ai persécuté, d'où il y a lieu de conclure qu'un homme, si emporté contre les chrétiens, n'était pas alors imbu de leurs doctrines.

14. Des traditions de mes pères. Voir la note sur Matthieu, xv, 2.

16. A la chair et au sang. Par ces mots, saint Paul entend l'homme laissé à lui-même, non animé par l'Esprit de Dieu.

17. Arabie. Peut-être le désert d'Arabie, dans les environs de Damas. Le nom d'Arabie désignait la contrée qui s'étend entre l'Égypte, la Palestine, la Syrie, la Mésopotamie, la Babylonie, le golfe Persique et la mer Rouge. — Jacques. Voir les notes sur Actes, ix, 2 et II Corinthiens, xi, 32.

18. Trois ans après sa conversion. — Jacques. Voir les notes sur Actes, ix, 2 et II Corinthiens, xi, 32. Pierre. « bignum erat ut Paulus careret videre Petrum, qui primus erat inter apostolos cui delevaverat saluator curam ecclesiarum. Tante auctoritatis fuit Petrus ! » Saint Jérôme, Epist. cxxi, 8. « Nisi eisdem socialis esse apparet, ecclesia illi omnino non crederet et, Saint Augustin, contra Faust., xxvii, 4. — Quinze jours. On ne peut donc pas regarder sa doctrine, vu le peu de temps qu'il est demeuré auprès de ces apôtres, comme provenant de leur enseignement ; du reste il avait déjà, avant ce temps, commencé à prêcher.

19. Le frère. c'est-à-dire le cousin. Voir la note sur Matthieu, xii, 46.

20. Voici devant Dieu... c'est-à-dire prenant Dieu à témoin que je ne mens pas.

21. Syrie. Voir la note sur Matthieu, iv, 24. — Cilicie. Voir les notes sur Actes, v, 9 et xv, 41.

22. De Judée, non compris Jérusalem, capitale de la Judée. — Qui étaient dans le Christ ; c'est-à-dire qui croyaient en Jésus-Christ, qui s'étaient convertis au christianisme.

23 Sa doctrine est conforme à celle des autres Apôtres, II, 1-15.

II. 1. Quatorze ans après, je montai. Saint Paul ne parle pas du voyage qu'il fit à Jérusalem pour y porter les aumônes, à l'occasion de la famine prédite par Agabus (Actes, xii, 20 ; xi, 25), soit parce qu'alors il était déjà reconnu Apôtre, soit parce qu'à cette occasion il n'eut que peu ou point de rapports avec saint Pierre. — Barnabé. Voir la note sur Actes, v, 36. — Ayant pris Tite. Voir la note sur II Corinthiens, vi, 45.

2. D'après une révélation ; non point mandé ici comme un prévenu qui a besoin de se justifier, mais pour obéir à un ordre du ciel. — Qui paraissent être quelque chose ; c'est-à-dire des plus considérables. Cf. Actes, v, 36. 3. Ce passage a quelque obscurité, et plusieurs docteurs pensent que saint Paul permit à Tite de se faire circoncire pour ne pas s'aliéner la confiance des judaïsants. Il est probable d'entendre ces paroles en ce sens que Tite ne fut pas circoncrit ; et s'il ne le fut pas, ce fut précisément à cause des faux frères (subintroducti) auxquels saint Paul ne voulut pas céder, parce que cette concession eût confirmé des prétentions qu'il jugeait contraires à la liberté des gentils et à l'œuvre rédemptrice du Sauveur.

Primo persecutor. Aug. xv, 4. Phil. 3, 2. Gal. 1, 23. Cor. 11, 9. Act. 9, 21. Luc. 5, 37. Act. 22, 3. Philip. 3, 2. Rom. 7, 5. 1 Tim. 1, 13. 1 Cor. 11, 22. 1 Tim. 1, 13. Rom. 12, 18. Gal. 1, 17. 1 Cor. 11, 23. Act. 11, 32. 1 Tim. 1, 13. Rom. 12, 18. Gal. 1, 17. 1 Cor. 11, 23. Act. 11, 32.

Ejus conversio et successus. Rom. 9, 11. Ps. 140, 11. Phil. 2, 14. Tim. 1, 12. He. 12, 16. Act. 9, 21. 1 Tim. 1, 13. Rom. 12, 18. 1 Cor. 11, 23. Act. 11, 32. Gal. 1, 17. 1 Cor. 11, 23. Act. 11, 32.

Petrum vidit. Act. 9, 29. 1 Tim. 1, 13. Gal. 1, 17. 1 Cor. 11, 23. Act. 11, 32. 1 Cor. 11, 23. Act. 11, 32.

Misio in Syria. Act. 27, 5. 1 Cor. 11, 23. Act. 11, 32. 1 Cor. 11, 23. Act. 11, 32.

2 Cor. 6, 8. 1 Cor. 9, 12. Act. 7, 11. He. 12, 26.

2 Com apostolatus cooperator. He. 2, 3. Rom. 15, 19. Job. 27, 11. Act. 27, 17. 16, 7 ; 18, 9. Rom. 22, 25. 1 Cor. 12, 2. 1 Tim. 25, 2. Rom. 9, 21. Act. 21, 7. 1 Tim. 3, 1.

Titos non circumcissus. Act. 16, 3. Rom. 11, 26. Rom. 11, 26. 1 Cor. 7, 16. Gal. 2, 10.

I. Apologia (I, 11-II, 15). — 2. Apostolica ejus doctrina (II, 1-15).

ὡραν εἶκαμεν τῇ ὑποταγῇ, ἵνα ἡ ἀλήθεια τοῦ εὐαγγελίου διαμείνῃ πρὸς ἡμᾶς. Ἐὰν δὲ τῶν δοκούντων εἶναι τι, ὁσαῖοι ποτε ἦσαν, οὐδὲν μοι διαφέρει πρόσωπον θεοῦ ἀνθρώπων οὐ λαμβάνει ἕνοι γὰρ οἱ δοκούντες οὐδὲν προσανέθεντο.

7 Ἀλλὰ τοῦναντίον, ἰδόντες ὅτι πεποιτευμαι τοῦ εὐαγγελίου τῆς ἀκροθυσίας, καθὼς Πέτρος τῆς περιουσίας (ὁ γὰρ ἐνεργήσας Πέτρος εἰς ἀποστολὴν τῆς περιουσίας, ἐνεργήσας καὶ ἕνοι εἰς τὴν ἔθνη), 8 καὶ γνόντες τὴν γάρον τὴν δωδεκάσι μοι, Ἰακώβου καὶ Κηφᾶς καὶ Ἰωάννης, οἱ δοκούντες στήλαι εἶναι, δεξιῶς ἔθηκαν ἕνοι καὶ Βαρνάβη κοινωνίας, ἵνα ἡμεῖς εἰς τὴν ἔθνη, αὐτοὶ δὲ εἰς τὴν περιουσίαν. 10 μόνον τῶν πτωχῶν ἵνα μνημονεύσωμεν, ὃ καὶ ἐπορεύσασα αὐτὸ τοῦτο ποιεῖται.

11 Ὅτι δὲ ἤλθε Πέτρος εἰς Ἀντιόχειαν, κατὰ πρόσωπον αὐτῷ ἀνίστην, ὅτι κατεγνωσμένος ἦν. 12 Πρὸ τοῦ γὰρ εἶδέν τινας ἀπὸ Ἰακώβου μετα τῶν ἔθνων συνήσθησαν ὅτι εἰ ἤλθον, ἐπέστειλε καὶ ἀφώρῳ εἰς ἑαυτὸν, φοβούμενος τοὺς ἐκ περιουσίας. 13 Καὶ συνεπεκρίθησαν αὐτῷ καὶ οἱ λοιποὶ Ἰουδαῖοι, ὥστε καὶ Βαρνάβας συνεπέσθησαν αὐτῶν τῇ ἰσοκρασίᾳ.

14 Ἄλλ' ὅτι εἶδον ὅτι οὐκ ὀρθοποδοῦσι πρὸς τὴν ἀλήθειαν τοῦ εὐαγγελίου, εἶπον τῷ Πέτρῳ ἔμπροσθεν πάντων· Ἐὶ δὲ Ἰουδαῖοις ὑπάραχον ἔθνη, καὶ οὐκ Ἰουδαῖοις, τί τὴν ἔθνη ἀναγκάζεις Ἰουδαῖζειν; 15 Ἡμεῖς φέσει Ἰουδαῖοι, καὶ οὐκ ἐξ ἔθνων ἀμαρτολόι,

6. KL: (ὁποῖοι-λαμβ.)· NAT† (α. θεός) δ.  
8. NCD (pr. m.) FLT: κατόμ.  
9. K[L]H† (p. ἡμεῖς) πέρ.  
10. Wessub. \* πτω.  
12. NDFL: γίνεν.

mus subjectione, ut veritas evangelii permaneat apud vos: 6 ab iis autem qui videbantur esse aliquid (quales aliquando fuerint, nihil mea interest, Deus personam hominum non accipit): mihi enim qui videbantur esse aliquid, nihil contulerant.

7 Sed contra cum vidissent quod creditum est mihi evangelium praeputii, sicut et Petro circumcisionis 8 (qui enim operatus est Petro in apostolatam circumcisionis, operatus est et mihi inter gentes): 9 et cum cognovissent gratiam quae data est mihi, Iacobus, et Cephas, et Joannes, qui videbantur columnae esse, dexteram dederunt mihi et Barnabae societatis: ut nos in gentes, ipsi autem in circumcisionem: 10 tantum ut pauperum memoriam essemus: quod etiam sollicitus fui hoc ipsum facere.

11 Cum autem venisset Cephas Antiochiam, in fidem ei restitit, quia reprehensibilis erat. 12 Prius enim quam veniret quidam a Iacobo, cum gentibus edebat: cum autem venissent, subtrahēbat et segregabat se, timens eos qui ex circumcisione erant. 13 Et simulatio ejus consenserunt ceteri Judaei, ita ut et Barnabas duceretur ab eis in illam simulationem.

14 Sed cum vidissem quod non recte ambularent ad veritatem evangelii, dixi Cephae coram omnibus: Si tu, cum Iudaeus sis, gentiliter vivis, et non judaice: quomodo gentes cogis judaizare? 15 Nos natura Judaei, et non ex gentibus peccatores.

13. Grol.: συνεπεκρίθησαν ... τῇ ἰσοκρασίᾳ.  
14. LT: ἔθν. κ. οὐκ [L: εἶχ'] Ἰδκ. ἕξ. G. roll.: πὼς.

6. Le grec n'a pas de parenthèses.  
11. Céphas. Grec: « Pierre », Item 7, 14.

I. Apologia (I, 11-II, 15). — 2. Il enseigne comme les Apôtres (II, 1-15).

afin que la vérité de l'Évangile demeurerait parmi nous. 6 Mais quant à ceux qui paraissaient être quelque chose (quels ils furent autrefois, peu m'importe, Dieu ne fait point acception de la personne de l'homme); ceux, dis-je, qui paraissaient être quelque chose ne me communiquèrent rien.

7 Au contraire, ayant vu que l'Évangile de l'incircision m'avait été confié, comme à Pierre celui de la circonsion 8 (car celui qui a opéré en Pierre pour l'apostolat de la circonsion, a opéré en moi aussi parmi les gentils); 9 et ayant connu la grâce qui m'a été donnée, Jacques, et Céphas, et Jean, qui paraissaient être les colonnes, nous donnèrent la main, à moi et à Barnabé, en signe de communion; afin que nous prêchassions, nous aux gentils, et eux aux circoncis. 10 Seulement, nous devions nous ressouvenir des pauvres: ce que j'ai eu aussi grand soin de faire.

11 Or Céphas étant venu à Antioche, je lui résistai en face, parce qu'il était répréhensible. 12 Car avant que quelques-uns, envoyés par Jacques, fussent arrivés, il mangeait avec les gentils; mais quand ils furent venus, il se retrahit et se sépara, craignant ceux qui étaient circoncis. 13 Et, à sa dissimulation, acquiescèrent les autres Juifs; de sorte que Barnabé lui-même fut entraîné dans cette dissimulation.

14 Mais quand je vis qu'ils ne marchaient pas droit selon la vérité de l'Évangile, je dis à Céphas devant tous: « Si toi, étant Juif, tu vis à la manière des gentils et non en Juif, comment forces-tu les gentils à judaïser? 15 Nous, de naissance nous sommes Juifs, et non pécheurs d'entre les gentils ».

Rom. 8, 39.  
1 Cor. 1, 28.  
Eph. 6, 6.  
9 Cor. 5, 17.  
Act. 10, 34.  
Eph. 2, 11.  
Gal. 1, 12.

Ab. Apostolis laudatur.  
Jer. 9, 26.  
Act. 9, 18, 19.  
1 Cor. 12, 12.  
Act. 10, 44.

Rom. 15, 15.  
Eph. 2, 2.  
1 Cor. 1, 12.  
Eph. 2, 18.  
1 Tim. 3, 16.  
Rph. 2, 20.  
Act. 10, 37.  
Rom. 1, 16.  
Act. 11, 14.  
1 Cor. 9, 20.

Mat. 26, 11.  
Act. 10, 35.  
Eph. 1, 14; 15, 30.

Petrus Judaeorum  
Ezech. 4, 27.  
Lev. 19, 17.  
Act. 15, 28-29.  
Act. 10, 15.  
11, 3, 8.

Ezech. 10, 2.

auditor peccatorum.

Mat. 10, 27.  
Act. 26, 7.  
1 Tim. 5, 20.  
Act. 10, 34.  
11, 26; 16, 3; 19, 27.

1 Cor. 11, 29.  
Act. 4, 25.  
Eph. 4, 14.

6. Rien de nouveau, rien qui fit en opposition avec ce que je leur avais exposé.  
7. Comme à la naissance de l'église plusieurs des Juifs conservaient encore une sorte d'honneur pour les Gentils, saint Pierre et saint Paul se partageant le ministère évangélique, de manière que le premier fut chargé de prêcher les Juifs, et le second les Gentils; mais cela n'empêchait pas chacun d'eux d'annoncer indistinctement l'Évangile aux Juifs et aux Gentils, toutes les fois que l'occasion s'en présentait (clair).

8. Qui a opéré: c'est-à-dire qui a fait paraître sa puissance. — L'apostolat de la circonsion, c'est-à-dire parmi les Juifs.

9. Céphas est le même que saint Pierre. Voir Jean, 1, 42. — Quelques auteurs ont prétendu que Céphas, avec lequel saint Paul eut un différend à Antioche, n'était pas saint Pierre; d'autres, que ce dissentiment était purement fictif; mais ces sentiments sont inadmissibles. Le premier d'abord. — 1° Il a la tradition contre lui. À la vérité, quelques docteurs ont mis un doute sur l'identité de saint Pierre et de Céphas; mais, comme le remarque saint Jérôme, ce n'était dû leur part qu'une conjecture et ils ne le faisaient que pour montrer la faiblesse des objections qu'on prétendait tirer au conflit d'Antioche. 2° Céphas est bien le même que Pierre: il a en syriaque la même signification que Petros en grec. Saint Pierre le portait en Judée, et c'est le premier que le Sauveur lui ait donné. Saint Paul le lui donne indubitablement ailleurs. — 3° Il est évident que le personnage dont il s'agit est saint Paul, par conséquent apôtre comme lui. Son exemple fait fléchir Barnabé et menace d'en traîner toute l'église d'Antioche. Saint Paul fait un acte de courage en lui adressant une représentation. D'ailleurs, quel moyen de le distinguer du Céphas nommé plus haut, entre saint Jacques et saint Jean, comme étant, aussi bien qu'eux, une colonne de l'église? Le second sentiment n'est ni plus suivi ni plus solide. Saint Jérôme, qui l'avait d'abord proposé, d'après Origène et saint Chrysostôme, lui oblige d'y renoncer. Il est bien vrai que les mots grecs, rendus dans la Vulgate par in facie, pris isolément, pourraient se traduire: en apparence; il est vrai aussi qu'il est parlé de dissimulation ou de défaut de franchise. Cela ne suffit pas néanmoins pour justifier l'hypothèse d'une scène concertée entre les deux Apôtres, ou d'une discussion feinte pour l'instruction de leurs disciples. Si cette interprétation n'est cette hypothèse n'est que naturelle. On n'y a recours que dans une intention apologetique, afin de couper court aux objections et de mettre en même temps à couvert la conduite de saint Pierre et de saint Paul. Mais on a pris le change, et on a substitué un tort véritable, un défaut de droiture dans l'un et l'autre Apôtre, à une pure inadvertance ou à une erreur de procédé de la part de saint Pierre; car le mot de saint Paul, que Pierre était répréhensible, n'entraîne pas d'autre conséquence et n'a pas plus de portée. Il signifie seulement que la conduite suivie par saint Pierre donnait lieu à des interprétations fautivees, que ses égards pour les préjuges de ses compatriotes étaient, contre son gré, de nature à conduire les Juifs dans leurs prétentions, ainsi qu'à inquiéter et rebouter les Gentils. Rien d'indigne qu'il en soit en cela blessé sa conscience le moins du monde. Il ne veut qu'en cette occasion il fut averti de ce qu'il avait à faire, non par une vision comme à Joppé, mais par un collègue et un subordonné

10. saint Paul avait reproché à saint Pierre de s'être retiré de la table des gentils, dans la crainte de scandaliser les Juifs convertis; ce qui pouvait faire croire aux gentils qu'ils étaient obligés de se conformer à la manière de vivre des Juifs, et par là même gêner la liberté chrétienne. Mais ce reproche n'avait nullement la suprématie du prince des Apôtres; car, dans de pareils cas, un inférieur peut et quel qu'on doive avoir avec respect son supérieur; et, comme le remarque saint Augustin, saint Pierre le souffrit sur lui je bâillai mon âme (clair).  
11. Qu'ils ne marchaient pas droit, c'est-à-dire, l'Esprit-saint en assurant aux Apôtres l'infaillibilité dans la doctrine, n'est pas supprimé leur personnalité, et ne les met pas à l'abri de toute surprise. — Si tu vis à la manière des Gentils, saint Paul cite ce fait plutôt que les discours du concile de Jérusalem, parce qu'il ne se souvient pas sans doute de dernier assez explicitement, et il pensait qu'il valait mieux insister auprès des Galates sur l'authenticité des tentatives des judaïsants à l'égard de Tit.

II. Pars dogmatica (II, 16-V, 12). — *f Justitia ex fide Christi (II, 16-III, 18).*

16 εἰδότες ὅτι οὐ δικαιοσύνη ἐν ἄνθρωπος ἐξ ἔργων νόμου ἂν μὴ διὰ πίστεως Ἰησοῦ Χριστοῦ καὶ ἡμεῖς εἰς Χριστὸν Ἰησοῦν ἐπιστενωσάμεν, ἵνα δικαιωθῶμεν ἐκ πίστεως Χριστοῦ καὶ οὐκ ἐξ ἔργων νόμου, διότι οὐ δικαιωθήσεται ἐξ ἔργων νόμου πᾶσι ἀσέβ.

19 Ἐγὼ γὰρ διὰ νόμον νόμου ἀπέθανον, ἵνα θεῷ ζήσω. Χριστὸν σκηνεωσάμεθα. 20 Ζῶ δὲ οὐκ ἐν ἐγώ, τῷ δὲ ἐν ἐμοὶ Χριστῷ. ὃ δὲ πῦν ζῶ ἐν σαρκί, ἐν πίστει ζωῆ τῆ τοῦ τοῦ θεοῦ, τοῖ ἀγαπήσαντές με καὶ παραδόχους ἐαυτῶν ἐπέβλεπον. 21 Οὐκ ἀδελφὸν τῆν χάριν τοῦ θεοῦ· εἰ γὰρ διὰ νόμον δικαιοσύνη, ἄρα Χριστὸς θύραρον ἀπέθανεν.

III. Ὁ ἀνόητος Γαλιλαίτη, τίς εἰμᾶς ἐβόσκεις τῇ ἀληθείᾳ μὴ παιδεύσει, ἀς κατ' ὄφθαλμοῦς Ἰησοῦς Χριστοῦ προσερχοῖται ἐν ἡμῖν ἐπιταρωμένοις; 2 Τοῦτο μόνον φέλωμα εἰναι ἀφ' ἡμῶν ἐξ ἔργων νόμου τοῦ πνεύματος λαμβάνει, ἧ ἐξ ἀσέβει πίστεως; 3 Οὐτως ἀνόητος ἴσται; ἐναρξάμενοι πνεύματι, πῦν σαρκὶ ἐπιτελέσθε; 4 Τοῦσαῦτα ἐλάθετε ἐκνή; ἔργε καὶ ἐκνή. 5 Ὁ οὐκ ἐπιπροσχηθῶν ἡμῖν τοῦ πνεύματος καὶ ἐνεργῶν δυνάμεις ἐν ἡμῖν, ἐξ ἔργων νόμου ἧ ἐξ ἀσέβει πίστεως; 6 Καθὼς Ἀβραάμ ἐπίστευσεν τῷ θεῷ καὶ ἐλογισθῆ ἀσέβ εἰς δικαιοσύνην. 7 Γινώσκετε ἄρα, ὅτι οὐ ἐκ πίστεως, οὐτοί εἰσιν υἱοὶ Ἀβραάμ. 8 Προδοῖσα δὲ ἧ γυναιχὶ ὅτι ἐκ πίστεως δικαιοὶ τὰ ἔθνη ὁ θεός, προσεγγελάσκα τῷ Ἀβραάμ. Ὅτι ἐλογηθήσονται ἐν σοὶ πάντα τὰ ἔθνη.

16. G. rell. † (p. εἰδότες) δε. LT (pro διότι) : δε. (G. rell. : ἐξ ἔργων νόμου ἢ δικ.). 17. Reil. : ἀσέβει ἀσέβει; 18. G. S. L. T. H. G. οὐκ ἐστίν. 20. BD (pr. m.). M. : τῷ τῷ φ. κ. Xp. τῷ ἀγαπ. 1. G. rell. (KH) \* τῷ-παιδεύσει. LT\* ἐν ἡμ. 2. F (pr. m.) \* τῷ.

16 Scientes autem quod non justificatur homo ex operibus legis, nisi per fidem Jesu Christi : et nos in Christo Jesu credimus, ut justificemur ex fide Christi, et non ex operibus legis : propter quod ex operibus legis non justificabitur omnis caro. 17 Quod si quaerentes justificari in Christo, inventi sumus et ipsi peccatores, numquid Christus peccati minister est? Absit. 18 Si enim que destruxit, iterum hæc ædifico : pravaricatorum me constituo.

19 Ego enim per legem, legi mortuus sum, ut Deo vivam : Christo confixus sum cruci. 20 Vivo autem, jam non ego : vivit vero in me Christus. Quod autem nunc vivo in carne : in fide vivo Filii Dei, qui dilexit me : et tradidit semetipsum pro me. 21 Non abjicio gratiam Dei. Si enim per legem justitia, ergo gratia Christi mortuus est.

III. 1 O insensati Galatæ, quis vos fascinavit non obedire veritati, ante quorum oculos Jesus Christus præscriptus est, in vobis crucifixus? 2 Hoc solum a vobis volo discere : Ex operibus legis Spiritum accepistis, an ex auditu fidei? 3 Sic stulti estis, ut cum spiritu cooperitis, nunc carne consummemini? 4 Tanta passi estis sine causa? si tamen sine causa.

5 Qui ergo tribuit vobis Spiritum, et operatur virtutes in vobis : ex operibus legis, an ex auditu fidei? 6 Sicut scriptum est : Abraham credidit Deo, et reputatum est illi ad justitiam. 7 Cognoscite ergo, quia qui ex fide sunt, ii sunt filii Abraham. 8 Providens autem scriptura, quia ex fide justificat gentes Deus, pronuntiavit Abraham : Quia benedicentur

5. A† (p. νόμου) τὸ πνεῦμα λαμβάνει (σ ὕ. 2). 6. F† (p. πνεῦμα) γίνονται. 7. N (pr. m.) B†: υἱοὶ εἰσιν. 8. XABCDE†: ἐνελογηθήσονται. 19. La fin du verset figure au verset suivant dans le grec. III. 6. Il est écrit n'est pas dans le grec.

II. Dogme (II, 16-V, 12). — *f La justification s'opère par la foi (II, 16-III, 18).*

16 Sachant que l'homme n'est point justifié par les œuvres de la loi, mais par la foi en Jésus-Christ, nous croyons nous-mêmes au Christ Jésus pour être justifiés par la foi du Christ, et non par les œuvres de la loi, attendu que par les œuvres de la loi ne sera justifiée nulle chair. 17 Que si, cherchant à être justifiés dans le Christ, nous sommes nous-mêmes trouvés pécheurs, le Christ n'est-il pas ministre du péché? Nullement. 18 Car si ce que j'ai détruit je le rétablis, je me constitue moi-même pravaricateur.

19 En effet, moi-même par la loi je suis mort à la loi, afin de vivre pour Dieu : avec le Christ j'ai été cloué à la croix. 20 Mais je vis, non plus moi, mais le Christ vit en moi. Car si je vis maintenant dans la chair, j'y vis en la foi du Fils de Dieu, qui m'a aimé, et s'est lui-même livré pour moi. 21 Je ne regrette point la grâce de Dieu; car si c'est par la loi qu'est la justice, c'est donc en vain que le Christ est mort.

III. 1 O Galates insensés, qui vous a fascinés, pour ne pas obéir à la vérité, vous aux yeux de qui a été dépeint Jésus-Christ crucifié au milieu de vous? 2 Je veux seulement savoir de vous ceci : Est-ce par les œuvres de la loi que vous avez reçu l'Esprit, ou par l'audition de la foi? 3 Êtes-vous si insensés, qu'ayant commencé par l'Esprit, vous finissez maintenant par la chair? 4 Est-ce en vain que vous avez tant souffert? Si cependant c'est en vain.

5 Celui donc qui vous communique l'Esprit et qui opère parmi vous des miracles, le fait-il par les œuvres de la loi ou par l'audition de la foi? 6 Ainsi qu'il est écrit : « Abraham crut à Dieu, et ce lui fut imputé à justice ». 7 Reconnaissez donc que ceux qui s'appuient sur la foi, eux-là sont les enfants d'Abraham. 8 L'Écriture prévoyant que c'est par la foi que Dieu justifierait les nations, l'annonce d'avance à Abraham : « Toutes les nations seront bénies en toi ».

II<sup>e</sup> PARTIE. — Partie dogmatique, II, 16-V, 12.

1<sup>o</sup> La justification s'opère par la foi, III, 16-18.

2<sup>o</sup> Nature et destination de la loi, III, 19-V, 12.

3<sup>o</sup> Foi du Christ... œuvres de la loi. Voir les notes sur Romains, III, 20, 28. — Nulle chair, aucun homme.

4<sup>o</sup> La justification s'opère par la foi, III, 16-18, 18.

5<sup>o</sup> Foi du Christ... œuvres de la loi. Voir les notes sur Romains, III, 20, 28. — Nulle chair, aucun homme.

6<sup>o</sup> Car si ce que j'ai détruit je le rétablis, je me constitue moi-même pravaricateur.

7<sup>o</sup> Je suis mort à la loi. Voir la note sur Romains, VIII, 2. — J'ai été cloué à la croix. Voir les notes sur Romains, VI, 4, 6.

8<sup>o</sup> Je vis, non plus moi, mais le Christ vit en moi. De même que nous sommes morts au péché en Jésus-Christ, nous sommes ressuscités en lui, et nous participons par l'Esprit-Saint à sa vie. « Id est, non vivit ille qui quondam vivebat in lege, quousque persequatur Ecclesiam, vivit autem in eo Christus, id est sapientia, fortitudo, sermo, pax, gaudium, ceteroque virtutes ». Saint Jérôme, in hunc loc.

III. 1. Crucifié au milieu de vous. Saint Paul leur avait tracé un tableau vivant de la passion de Notre-Seigneur de sorte qu'il avait été en quelque sorte crucifié au milieu d'eux.

2. L'audition de la foi. Voir la note sur Romains, X, 14.

3. Si cependant... c'est-à-dire je veux espérer que ce ne sera pas en vain (glaise).

4. Si cependant... c'est-à-dire je veux espérer que ce ne sera pas en vain (glaise).

5. Si cependant... c'est-à-dire je veux espérer que ce ne sera pas en vain (glaise).

6. Abraham crut à Dieu. Voir la note sur Romains, V, 3. — Ce lui fut imputé à justice. Voir la note *ibid.*, Y, 9.

7. Ceux qui s'appuient sur la foi; littéralement qui sont de la foi ou par la foi, en vertu de la foi. L'Apôtre veut dire que c'est la foi qui fait les véritables enfants d'Abraham (glaise).

8. Toutes les nations... Voir la note sur Romains, V, 11.

9. Tous les enfants d'Abraham. Voir la note sur Romains, V, 11.

10. Tous les enfants d'Abraham. Voir la note sur Romains, V, 11.

11. Tous les enfants d'Abraham. Voir la note sur Romains, V, 11.

12. Tous les enfants d'Abraham. Voir la note sur Romains, V, 11.

13. Tous les enfants d'Abraham. Voir la note sur Romains, V, 11.

14. Tous les enfants d'Abraham. Voir la note sur Romains, V, 11.

15. Tous les enfants d'Abraham. Voir la note sur Romains, V, 11.

16. Tous les enfants d'Abraham. Voir la note sur Romains, V, 11.

17. Tous les enfants d'Abraham. Voir la note sur Romains, V, 11.

18. Tous les enfants d'Abraham. Voir la note sur Romains, V, 11.



II. Pars dogmatica (II, 16-V, 12). — 2<sup>a</sup> Natura et scopus legis (III, 10-V, 12).

22 Ἡ δὲ συνέλευσεν ἡ γαλαθὶ τὰ πάντα ἐπὶ ἀμαρτίαν, ἵνα ἡ ἐπαγγελία εἰς πίστιος Ἰησοῦ Χριστοῦ δοθῇ τοῖς πιστεύουσιν. 23 Πρὸ τοῦ δὲ ἔλθεῖν τὴν πίστιν, ἐπὶ νόμον ἐβροντήθημεθα συγκλεισμένοι εἰς τὴν μὴ-λόγων πίστιν ἀποκαλυφθέντα. 24 Ὡστε ὁ νόμος παιδαγωγὸς ἡμῶν ᾗζενεν εἰς Χριστόν, ἵνα ἐκ πίστεως δικαιωθώμεν.

25 Ἐλθούσης δὲ τῆς πίστεως οὐκ εἶμι ἐπὶ παιδαγωγόν ἵσμεν. 26 Πάντες γὰρ υἱοὶ θεοῦ ἐστέ διὰ τῆς πίστεως ἐν Χριστῷ Ἰησοῦ. 27 Ὅσοι γὰρ εἰς Χριστόν ἐβαπτίσθητε, Χριστὸν ἐνεδώσαθε. 28 Οὐκ ἐν Ἰουδαίῳ οὐδὲ Ἑλλήν, οὐκ ἐν δοῦλος οὐδὲ ἐλεύθερος, οὐκ ἐν ἄσπον καὶ ἄσπον πάντες γὰρ ἕμισ ἐῖς ἐστέ ἐν Χριστῷ Ἰησοῦ. 29 Ἐἰ δὲ ἕμισ Χριστοὶ, ἅρα τοῦ Ἀβραάμ σπέρμα ἐστέ καὶ κατ' ἐπαγγελίαν κληρονόμοι.

IV. Λέγω δὲ, ἐγ' ὄσον χρόνον ὁ κληρονόμος νηπίος ἐστιν, οὐδὲν διαφέρει δοῦλον, κύριος πάντων ὢν, ἀλλὰ ἐπὶ ἐπιτρόπου ἐστὶ καὶ οἰκονόμος ἄχρι τῆς προδοσίας τοῦ πατρὸς. 3 Οὐτὼ καὶ ἡμεῖς, ὅτε ἤμεν ἡμῶν, ἐπὶ τὰ στοιχία τοῦ κόσμου ἤμεν ἐδραμυλιμένοι.

4 Ὅτε δὲ ἦλθε τὸ πλήρωμα τοῦ χρόνου, ἐξαπέστειλεν ὁ θεὸς τὸν υἱὸν αὐτοῦ, γενόμενον ἐκ γυναικὸς, γενόμενον ἐπὶ νόμον, ἵνα τοὺς ἐπὶ νόμον ἔταξοράς, ἵνα τὴν υἰοθεσίαν ἀπολάβοιεν. 6 Ὅτι δὲ ἐστε υἱοὶ, ἐξαπέστειλεν ὁ θεὸς τὸ πνεῦμα τοῦ υἱοῦ αὐτοῦ εἰς τὰς καρδίας ἡμῶν, κρᾶζον Ἀββᾶ, ὁ πατήρ. 7 Ὡστε οὐκ εἶ δοῦλος, ἀλλ' υἱὸς ἢ δὲ υἱός, καὶ κληρονόμος θεοῦ διὰ Χριστοῦ.

8 Ἀλλὰ τότε μὲν οὐκ εἰδότες θεὸν ἐδουλεύσατε τοῖς μὴ γινώσκουσιν θεοῦ. 9 νῦν δὲ γινώσκτες θεόν, μάλλον δε γροσθέντες ἐπὶ θεοῦ, πῶς ἐπιστρέψετε πάλιν ἐπὶ τὰ ἀσθενῆ καὶ στοιχία, οἷς πάλιν ἄνωθεν δουλεύειν θέλετε; 10 Ἡμεῖς παρατηροῦμε

22. AD (pr. m.) FL: ὅπ' ἀμαρτίαν.  
23. SLT: συγκλεισμένοι.  
24. D (pr. m.) E (pr. m.) F† (p. Xp.) Ἰησοῦ.  
28. RALF: ἔπαυτες.  
29. LT\* καί.  
3. B add. (p. προδ.) τῆς.  
3. BD (pr. m.) FT: ἡμεθα.  
6. DEF† (p. υἱοῦ) τοῦ θεοῦ. GSLTθ: ἡμῶν.  
7. [Θ] δὲ δὴ Xp. LT (ABC): καὶ διὰ θεοῦ (C habet subscript. in fine pag.; C<sup>2</sup> δ. δ. Xp. FG: καὶ διὰ θεοῦ).

22 Sed conclusit scriptura omnia sub peccato, ut promissio ex fide Jesu Christi daretur credentibus. 23 Prius autem quam veniret fides, sub lege custodiabamur conclusi, in eam fidem qua revelatum erat. 24 Itaque lex paedagogus nos teruit in Christo, ut ex fide justificemur.

25 At ubi venit fides, jam non sumus sub paedagogo. 26 Omnes enim filii Dei estis per fidem, quae est in Christo Jesu. 27 Quicumque enim in Christo baptizati estis, Christum induistis. 28 Non est Judaeus, neque Graecus in se non servus, neque liber: non est masculus, neque femina. Omnes enim vos unum estis in Christo Jesu. 29 Si autem vos Christi, ergo semen Abraham estis, secundum promissionem heredes.

IV. 4 Dico autem: Quanto tempore heres parvulus est, nihil differt a servo, cum sit dominus omnium: sed sub tutoribus, et auctoribus est, usque ad praefinitum tempus a patre: 3 ita et nos cum essemus parvuli, sub elementis mundi eramur servientes.

4 At ubi venit plenitudo temporis, misit Deus Filium suum, factum ex muliere, factum sub lege, 5 ut eos qui sub lege erant redimeret, ut adoptionem filiorum reciperemus. 6 Quoniam autem estis filii, misit Deus Spiritum Filii sui in corda vestra, clamantem: Abba, Pater. 7 Itaque jam non est servus, sed filius. Quod si filius, et heres per Deum.

8 Sed tunc quidem ignorantes Deum, iis qui natura non sunt dii, serviebatis. 9 Nunc autem cum cognoveritis Deum, immo cogniti sitis a Deo: quomodo convertimini iterum ad infirma et egena elementa, quibus denuo servire vultis? 10 Dies observatis, et menses, et tempora,

8. Bez.: ποτὲ ἘΛΤΗΘ: γινώσκ μὴ (Scml.\* γινώσκ).  
9. F† (ἀ. θεοῦ) τῶν. NBT: δουλεύουσι.  
10. DEF: καὶ ἐν. καὶ στοιχία.  
29. Héritiers. Grec: et héritiers.  
IV. 6. Père. Grec: le père.  
7. Héritier par Dieu. Grec: héritier de Dieu par le Christ.

II. Dogma (II, 16-V, 12). — 2<sup>a</sup> Nature et destination de la loi (III, 10-V, 12).

22 Mais l'Écriture a tout renfermé sous le péché, afin que la promesse fût accomplie par la foi en Jésus-Christ, en faveur des croyants; 23 et avant que la foi vint, nous étions sous la garde de la loi, réservés pour cette loi qui devait être révélée. 24 Ainsi la loi a été notre pédagogue dans le Christ pour que nous fussions justifiés par la foi.

25 Mais la foi étant venue, nous ne sommes plus sous le pédagogue. 26 Car vous êtes tous enfants de Dieu par la foi qui est dans le Christ Jésus.

27 Car vous tous qui avez été baptisés dans le Christ, vous avez été revêtus de Christ; 28 il n'y a plus ni Juif, ni Grec; plus d'esclave, ni de libre; plus d'homme, ni de femme. Car vous n'êtes tous qu'une seule chose dans le Christ Jésus. 29 Et si vous êtes tous un Christ, vous êtes donc la postérité d'Abraham, héritiers selon la promesse.

IV. 4 Je dis de plus: Tant que l'héritier est enfant, il ne diffère point d'un serviteur, quoiqu'il soit maître de tout. 2 Mais il est sous des tuteurs et des curateurs jusqu'au temps marqué par son père. 3 Ainsi, nous aussi, quand nous étions enfants, nous étions asservis aux premiers éléments du monde.

4 Mais lorsque est venue la plénitude du temps, Dieu a envoyé son Fils, formé d'une femme, soumis à la loi, 5 pour racheter ceux qui étaient sous la loi, pour que nous recussions l'adoption des enfants. 6 Et parce que vous êtes enfants, Dieu a envoyé dans vos cœurs l'Esprit de son Fils criant: « Abba, Père! » 7 Ainsi nul n'est plus serviteur, mais fils. Que s'il est fils, il est aussi héritier par Dieu.

8 Autrefois, à la vérité, ignorant Dieu, vous étiez asservis à ceux qui par leur nature ne sont pas dieux.

9 Mais maintenant que vous connaissez Dieu, ou plutôt que vous êtes connus de Dieu, comment retournez-vous à ces faibles et pauvres éléments, auxquels vous voulez de nouveau vous asservir? 10 Vous observez certains

Lex ncc- dogmatus.  
Rom. 3, 9, 20; 7, 1, 13, 25.  
Gal. 3, 23.  
Le. 26, 1, 40, 5.  
Mat. 27, 51.  
Co. 11, 1.  
J. 1, 14, 18.  
Hebr. 7, 12.  
Nunc filii dei per fidem.  
1 Cor. 15, 11.  
2 Cor. 4, 17.  
Gal. 4, 5.  
Rom. 8, 15.  
Joh. 1, 12.  
Eph. 2, 17.  
Gal. 4, 5.  
Marc. 16, 15.  
Rom. 6, 2.  
Joh. 1, 12.  
Eph. 19, 14.  
Eph. 2, 17.  
Eph. 4, 24.  
Rom. 8, 29.  
16, 12, 2, 11.  
Joh. 3, 16.  
Eph. 4, 4.  
Joh. 17, 21.  
Rom. 8, 5.  
Olim sub tutoribus.  
Pa. 124, 4.  
148, 2.  
Hebr. 1, 2.  
Act. 7, 6.  
1 Cor. 13, 11.  
Gal. 4, 7.  
Phil. 2, 7.  
Gal. 4, 4.  
Joh. 8, 29.  
Gal. 5, 24, 25.  
Eph. 1, 26.  
Nunc filii adoptivi.  
Mat. 5, 17.  
J. 1, 18.  
Dan. 9, 27.  
Joh. 3, 16, 17.  
Le. 19, 20.  
Joh. 2, 11.  
Phil. 2, 7.  
Joh. 2, 11.  
Gal. 3, 13.  
Joh. 1, 14, 29.  
Coloss. 2, 24.  
Act. 20, 41.  
2 Joh. 5.  
Rom. 8, 14-16.  
1, 3, 27, 7, 26.  
Joh. 17, 15.  
16, 26, 32.  
Vetera vitium.

22. Le mot tout est pour tous les hommes. L'Apôtre ne fait que répéter ici ce qu'il a dit précédemment. Romains, iii, 9, savoir que les Juifs et les Grecs (c'est-à-dire les gentils) étaient tous sous le péché (Glaire).

24. La loi a été notre pédagogue. Le judaïsme n'a été dans la pensée de Dieu qu'une introduction au christianisme, seule religion parfaite, immuable, universelle. Pedagogus pecuniam non ducit ad seipsum, sed ad magistrum: cum autem puer bene institutus jam crevisset, sub pedagogo non erit. — Saint Augustin. Serm. clvii, 3.

27. Vous avez été revêtus du Christ. Voir la note sur Romains, vi, 4.

28. Grec, c'est-à-dire gentil en général.

29. La postérité d'Abraham. Voir plus haut la note sur y. 14.

IV. 2. Jusqu'au temps marqué par son père. Il est évident que Dieu, souverain Maître, était libre de maintenir son peuple sous la tutelle de la loi aussi longtemps qu'il lui plairait.

3. Aux premiers éléments du monde, donné au monde; c'est-à-dire aux cérémonies de la loi en usage parmi les Juifs charnels, et qui étaient des instructions grossières et figuratives que Dieu donnait au monde (Glaire).

4. La plénitude du temps; c'est-à-dire le temps de la majorité. — Dieu a envoyé son Fils. Ces paroles prouvent l'existence du Sauveur avant sa venue et l'identité de sa nature avec celle de Dieu, donc sa divinité. — Formé d'une femme et non pas né d'une femme, ce qui implique la virginité de Marie et la formation miraculeuse du Verbe incarné en son sein. — Soumis à la loi. Malgré son origine divine le Fils de Dieu s'est mis, par sa naissance, dans une condition qui l'assujettissait à la loi. — L'Esprit de son Fils. Voir la note sur Romains, viii, 16. — Abba. Voir la note sur Marc, xiv, 36.

8. Asservis. Voir la note sur Romains, vi, 16.

Eph. 5, 8.  
1 Cor. 12, 9.  
Rom. 1, 25.  
Jér. 31, 34.  
Joh. 1, 18.  
2 Pat. 2, 21.

10. Vous observez certains jours. L'Apôtre parle ici, soit de l'observation des jours heureux ou

II. Pars dogmatica (II, 16-V, 12). — \* Natura et scopus legis (III, 10-V, 12).

καὶ μήνας καὶ καιροὺς καὶ ἡμερᾶς. <sup>11</sup> φοβούμεθα ὑμᾶς, μήπως εἰπῆ κεκοινῶσα εἰς ὑμᾶς.

<sup>12</sup> Invidetis vobis ego, uti vobis ego invidetis adēbroi, dēbrai ὑμῶν. Οὐδὲν με θηκῆσαι <sup>13</sup> οὐδαμὲν δέ, ὅτι δὲ ἀσθένειαν τῆς σαρκὸς ἐγγηγελοῦσάμην ὑμῖν τὸ πρότερον, <sup>14</sup> καὶ τὸν πειρασμὸν μου τὸν ἐν τῇ σαρκί μου οὐκ ἐξουθενήσατε οὐδέ ἐξεντιόσατε, ἀλλ' ὡς ἀγγέλων Θεοῦ ἐδέξασθέ με, ὡς Χριστῶν Ἰησοῦν. <sup>15</sup> Τίς οὖν ἦν ὁ μακαρισμὸς ὑμῶν; μακροῦ γὰρ ἦμιν ὅτι, εἰ θνητῶν, τοὺς σφθάλιμους ὑμῶν ἐξορίζαντες ἐν ἐδοξαίε μοι.

<sup>16</sup> Ὡςτε ἐχθρὸς ὑμῶν γέγονα ἀληθεῖαν ὑμῖν; <sup>17</sup> Ζηλοῦντι ὑμᾶς οὐ καλῶς, ἀλλὰ ἐκκλισίαι ἡμῶς θηλοναι, ἵνα αὐτοὺς ἐρλοῦτε. <sup>18</sup> Καλὸν δὲ τὸ ἐρλοῦσθαι ἐν κυρίῳ πάντοτε, καὶ μὴ μόνον ἐν τῷ παρεῖναι με πρὸς ὑμᾶς.

<sup>19</sup> Ταπεινὸν μου, ὡς πάλιν ὠδῶναι, ἄχρως οὐ μορφοῦσθαι Χριστὸς ἐν ὑμῖν. <sup>20</sup> Ἡθέλον δὲ παρεῖναι πρὸς ὑμᾶς ἄρτι καὶ ἀλλάξα τὴν φωνήν μου, ὅτι ἀπορούμαι ἐν ὑμῖν.

<sup>21</sup> Αἰνεῖτέ μοι, οἱ ὑπὸ νόμον θηλοντες εἶναι, τὸν νόμον οὐκ ἀκούετε; <sup>22</sup> Ἐργαπται γὰρ ὅτι Ἀβραάμ ὁ τοῦ νόμου ἔσχησεν, ἵνα ἐκ τῆς παιδισκῆς καὶ ἵνα ἐκ τῆς ἐλευθέρου. <sup>23</sup> Ἀλλ' ὁ μὲν ἐκ τῆς παιδισκῆς κατὰ σάρκα γεγέννηται, ὁ δὲ ἐκ τῆς ἐλευθέρου διὰ τῆς ἐπαγγελίας. <sup>24</sup> Ἄτινά ἐστιν ἀλληγορούμενα.

Ἄτινα γὰρ εἶναι αἱ δύο διαθήκαι μία μὲν ἀπὸ νόμου Σινᾶ εἰς δουλείαν γεννώσα, ἥτις ἐστὶν Ἀγαρ. <sup>25</sup> τὸ γὰρ Ἀγαρ, Σινᾶ ὄρος ἐστὶν ἐν τῇ Ἀραβίᾳ, οὐνοῦ καὶ δὲ τῇ τῆν Ἰερουσαλήμ δουλεία δὲ μετὰ τῶν τέκνων αὐτῆς, <sup>26</sup> ἥ δὲ ἄνω Ἰερουσαλήμ ἐλευθέρου ἐστὶν, ἥτις ἐστὶ μητὴρ πάντων ἡμῶν.

et annos. <sup>11</sup> Timeo vos, ne forte sine causa laboraverim in vobis.

<sup>12</sup> Estote sicut ego, quia et ego sicut vos: fratres obsecro vos: nihil me lassit. <sup>13</sup> Scitis autem quia per infirmitatem carnis evangelizavi vobis iam pridem: et tentationem vestram in carne mea <sup>14</sup> non sprevisit. neque respulistis: sed sicut angelum Dei excepistis me, sicut Christum Jesum. <sup>15</sup> Ubi est ergo beatitudo vestra? Testimonium enim perhibeo vobis, quia, si fieri posset, oculos vestros eruissetis, et dedissetis mihi.

<sup>16</sup> Ergo inimicus vobis factus sum, verum dicens vobis? <sup>17</sup> Emulaturus vos non bene: sed excludere vos voluit, ut illos emulaminus. <sup>18</sup> Bonum autem amulaminus in bono semper: et non tantum cum praesens sum apud vos.

<sup>19</sup> Filioli mei, quos iterum parturio, donec formetur Christus in vobis. <sup>20</sup> Vellem autem esse apud vos modo, et mutare vocem meam: quoniam confunder in vobis.

<sup>21</sup> Dicite mihi qui sub lege vultis esse, legem non legistis? <sup>22</sup> Scriptum est enim: Quoniam Abraham duos filios habuit: unum de ancilla, et unum de libera. <sup>23</sup> Sed qui de ancilla, secundum carnem natus est: qui autem de libera, per repromissionem: <sup>24</sup> quae sunt per allegoriam dicta.

Haec enim sunt duo testamenta. Unum quidem in monte Sina, in servitute generans: quae est Agar: <sup>25</sup> Sina enim mons est in Arabia, qui conjunctus est ei quae nunc est Jerusalem, et servit cum filiis suis. <sup>26</sup> Illa autem, quae sursum est Jerusalem, libera est: quae est mater nostra.

13. DF\* δε.  
14. LT: πειρ. ὑμῶν (\* sq. τὸν).  
15. LTH: Πῶ ὄν. SLTH\* ἦν. LT\* ἄν.  
16. D (pr. m.) E (pr. m.) Ff (p. ὄσπερ) ἐγὼ.  
17. CD (pr. m.): αὐτ. NABCD EFT: ἐκκ. ὑμῶν.  
18. LT\* τὸ.  
19. L: τέκνα. NBT: μέγιστοι.  
2. F (sc. m.): ὡς τὸν νόμον ἀναγινώσκοντες.  
DEF: (1. ἀκούετε) ἀναγινώσκοντες.  
23. [L]\* ἀβρ.  
24. G rell. \* αι.

25. T: τὸ δὲ. L[Θ]\* Ἀγαρ. G rell.: δει. γὰρ. [KLH]: (τὸ-Ἀραβ.). L: (δει-αὐτῆς). Benth. (\* rell.): τῆ δὲ Ἀγαρ οὐνοῦ καὶ δὲ τῆν Ἰερ[ε].  
26. G rell. [KLH]\* πάντων.  
23. La fin du verset se trouve au verset suivant dans le grec. — Cette épreuve à laquelle vous avez été mis, Grec: « mon épreuve ».  
21. N'avez-vous pas lu la loi? Grec: « n'entendez-vous point la loi? »  
25. Car Sina est une montagne d'Arabie. Grec: « car Agar, c'est la montagne de Sina en Arabie ».  
26. Notre mère, Grec: « la mère de nous tous ».

II. Dogme (II, 16-V, 12). — Nature et destination de la loi (III, 10-V, 12).

jours, certains mois, certains temps, et certaines années. <sup>11</sup> Je crains pour vous d'avoir en vain travaillé parmi vous.

<sup>12</sup> Soyez comme moi, parce que moi j'ai été comme vous, je vous en confie, mes frères: vous ne m'avez offensé en rien. <sup>13</sup> Au contraire, vous savez que je vous ai autrefois annoncé l'Évangile dans la faiblesse de la chair; or, cette épreuve à laquelle vous avez été mis à cause de ma chair, <sup>14</sup> vous ne l'avez ni méprisée ni repoussée, mais vous m'avez reçu comme un ange de Dieu, comme le Christ Jésus. <sup>15</sup> Oh donc est votre bonheur? Car je vous rends ce témoignage que, s'il eût été possible, vous vous seriez arraché les yeux et vous me les auriez donnés.

<sup>16</sup> Je suis donc devenu votre ennemi en vous disant la vérité? <sup>17</sup> Ils vous montrent un attachement qui n'est pas bon, car ils veulent vous éloigner de nous, afin que vous vous attachiez à eux. <sup>18</sup> Au reste, attachez-vous au bien pour le bien, en tout temps, et non pas seulement lorsque je suis présent parmi vous.

<sup>19</sup> Mes petits enfants, pour qui je sens de nouveau les douleurs de l'enfantement, jusqu'à ce que le Christ soit formé en vous, <sup>20</sup> je voudrais être maintenant près de vous, et changer mon langage, car je suis embarrassé à votre égard.

<sup>21</sup> Dites-moi, vous qui voulez être sous la loi, n'avez-vous pas lu la loi? <sup>22</sup> Car il est écrit: « Abraham eut deux fils, l'un de la servante, et l'autre de la femme libre ». <sup>23</sup> Mais celui de la servante naquit selon la chair, et celui de la femme libre, en vertu de la promesse. <sup>24</sup> Ce qui a été dit par allégorie.

Car ce sont les deux alliances: l'une sur le mont Sina, engendrant pour la servitude, est Agar; <sup>25</sup> car Sina est une montagne d'Arabie, qui a du rapport avec la Jérusalem d'à présent; laquelle est esclave avec ses enfants; <sup>26</sup> tandis que la Jérusalem d'en haut est libre; c'est elle qui est notre mère.

malheureux, soit des fêtes juives, à l'observance desquelles les docteurs juifs cherchaient à amener les Galates (ôlaire).

13. Dans la faiblesse de la chair; c'est-à-dire au milieu des tribulations que j'éprouvais.

15. Où donc est votre bonheur? votre protestation de bonheur et de joie d'alors; c'est-à-dire que sont venues vos protestations et vos témoignages d'affection pour moi?

18. Non pas seulement lorsque je suis présent parmi vous. Les Corinthiens reprochaient aussi à saint Paul de n'être pas le même absent que présent.

20. Changer mon langage. Saint Paul disait aussi aux Corinthiens (II Corinthiens, xxi, 10) qu'il préférait avoir à féliciter qu'à reprendre.

22. Deux fils, Isaac et Isaac, le premier de la servante égyptienne, Agar, le second de la femme libre, Sara.

24. Ce qui a été dit par allégorie. Ce récit, outre sa signification littérale, a un sens typique et allégorique. Voir la note sur I Corinthiens, 3, 6. — Le mont Sina où la loi fut donnée au peuple d'Israël, dans la péninsule du Sinaï. — Agar. Voir la note sur Genèse, xxi, 14.

26. La Jérusalem d'en haut, le ciel; elle appartient au ciel par son origine, par ses aspirations et par son esprit.

vos tam sibi addictos  
2 Tim. 4, 2.  
2 Cor. 7, 23.  
Iac. 2, 28.  
2 Cor. 6, 7.  
12, 9.  
Act. 19, 25.  
Eph. 11, 2.  
Iac. 10, 10.  
Iac. 23, 11.  
1 The. 2, 11.  
Mal. 2, 7.  
2 Cor. 13, 3.  
Mat. 10, 40.  
Job. 4, 6.

adversarii avertentis.  
Am. 5, 10.  
Prov. 3, 31.  
29, 17.  
Mal. 2, 15.  
1 The. 3, 11.  
1 Cor. 11, 4.  
Col. 3, 22.  
Gal. 1, 6.

Protestatio amara.  
1 Cor. 3, 1.  
Job. 29, 2.  
Apo. 22, 2.  
Iac. 22, 14.  
1 The. 1, 19.  
Eph. 6, 16.  
3 Joh. 11.  
Eph. 27, 9.

Duo filii Abraham.  
Job. 6, 25.  
Prov. 4, 23.  
Act. 15, 10, 21.  
Gen. 26, 15.  
Iac. 2, 2.  
Mal. 2, 10.  
Rom. 5, 29.  
Gen. 17, 37.  
Iac. 10, 14.  
Eph. 20, 1.  
Mat. 2, 23.  
1 The. 1, 10.

duo testamenta.  
Jon. 3, 24.  
1 The. 1, 2.  
Philipp. 2, 20.  
Cant. 6, 5, 6.  
Ier. 31, 17.  
Iac. 10, 15.  
Ier. 16, 28.  
Apo. 21, 2.  
Iac. 60, 4.  
Ps. 86, 5.

II. Pars dogmatica (II, 16-V, 12). — 2<sup>a</sup> Natura et scopus legis (III, 19-V, 12).

27 Γίγνεται γὰρ Ἐβραϊνῶντι οὐτεῖρα ἢ οὐ τίκονσα, ἤθησαν καὶ βόσπον ἢ οὐκ ὀδίνοσα, διὰ πολλὰ τὰ τέκνα τῆς ἐξομῆς μάλλον ἢ τῆς ἐχοσῆς τὸ ἄνθρω. 28 Ἡμεῖς δὲ, ἀδελφοί, κατὰ Ἰσαὰκ ἐπαγγελίας τέκνα ἐσμεν.

29 Ἀλλ' ὅσπερ τότε ὁ κατὰ οὐρα γεννηθεὶς ἰδίως τὸν κατὰ πνεῦμα, οὕτω καὶ νῦν. 30 Ἀλλὰ τί λέγει ἡ γραφή; Ἐξῆλθε τῆν παιδοκραίαν καὶ τὸν τῶν αὐτῆς οὐ γὰρ μὴ κληρονομῆσθαι οὐδὲ τῆς παιδοκρας μετὰ τοῦ τοῦ τῆς ἐλευθέριας. 31 Ἄρα, ἀδελφοί, οὐκ ἔσμεν παιδοκρας τέκνα, ἀλλὰ τῆς ἐλευθέριας.

V. Τῆ ἐλευθέρια οὐδ' ἢ Χριστὸς ἡμῶς ἠλευθέρωσεν, στήκετε, καὶ μὴ πάλιν ζυγο δουλείας ἐπιβάσθε. 2 Ἰδε, ἐγὼ Παῦλος λέγω ὑμῖν, ὅτι ἂν περιτέμνησθε, Χριστὸς ἡμῶς οὐδὲν ὠφελέσει. 3 Περιτέμνουσι δὲ πάλιν παντὶ ἄνθρωπῳ περιτέμνησθαι, οὐκ ὀφειλέτης ἐσθὶν ὄλον τὸν νόμον ποιῶσα. 4 Κατηγόρηται ἀπὸ τοῦ Χριστοῦ, οὐτεῖρα ἐν νόμῳ δικαιώσθε τῆς χάριτος ἐξελπίσατε. 5 Ἡμεῖς γὰρ πνεῦμα ἐν πίστει ἐπιδοῦν δικαιώσιντες ἀπεκδεχόμεθα. 6 Ἐν γὰρ Χριστῷ Ἰησοῦ οὐτε περιτομῆς τι ἰσχυρὸν οὐτε ἀκροβυστία, ἀλλὰ πίστις δι' ἀγάπης ἐνεργουμένη.

7 Ἐτρέχετε καλῶς τίς ὑμῶν ἀνέκουε τῆ ἀληθείας μὴ πείθεσθαι; 8 Ἡ πίστιση οὐκ ἐστὶ τοῦ καλοῦντος ἡμῶς. 9 Μικρὰ ζύμη ὄλον τὸ φέροντα ζύμησι. 10 Ἐγὼ πέποιθα εἰς ἡμῶς ἐν καρδίᾳ, οὐκ οὐδὲν ἄλλο φρονήσατε ὃ δὲ ταράσσον ὑμῶς βαστάσῃ τοῦ κάρμα, ὅστις ἂν ᾖ.

11 Ἐγὼ δὲ, ἀδελφοί, εἰ περιτομῆν ἔτι κηρύσσω, τί ἔτι δικαιομα; ἔρα κατηγγηγῆται τὸ σκάνδαλον τοῦ σταυροῦ. 12 Ὁφείλον

27 Scriptum est enim : Latere stérilis, que non parit : erumpit, et clama, que non pariturus : quia multi filii desértate, magis quam ejus que habet virum. 28 Nos autem fratres, secundum Isaac promissionis filii sumus.

29 Sed quomodo tunc is qui secundum carnem natus fuerat, persequebatur eum qui secundum spiritum : ita et nunc. 30 Sed quid dicit scriptura? Ejice ancillam, et filium ejus : non enim heres erit filius ancillæ cum filio liberæ. 31 Itaque, fratres, non sumus ancillæ filii, sed liberæ : qua libertate Christus nos liberavit.

V. 1 State, et nolite iterum jugo servitutis contineri. 2 Ecce ego Paulus dico vobis : quoniam si circumcidamini, Christus vobis nihil præderit. 3 Testificor autem vobis omni homini circumcidenti se, quoniam debitor est universæ legis faciendæ. 4 Evacuat estis a Christo, qui in lege justificamini : a gratia excidistis. 5 Nos enim spiritus ex fide, spem justitiæ expectamus. 6 Nam in Christo Jesu, neque circumcisio aliquid valet neque præputium : sed fides, que per charitatem operatur.

7 Currebatis bene : quis vos impedit veritatem non obedere? 8 Persuasio hæc non est eo qui vocat vos. 9 Modicum fermentum totam massam corrumpit. 10 Ego confido in vobis in Domino, quod nihil aliud sapietis : qui autem conturbat vos, portabit judicium, quicumque est ille. 11 Ego autem, fratres, si circumcissionem adhuc prædico : quid adhuc persecutiõnem patior? Ergo evacuatum est scándalum crucis. 12 Utinam

1 Currebatis bene : quis vos impedit veritatem non obedere? 2 Persuasio hæc non est eo qui vocat vos. 3 Modicum fermentum totam massam corrumpit. 10 Ego confido in vobis in Domino, quod nihil aliud sapietis : qui autem conturbat vos, portabit judicium, quicumque est ille. 11 Ego autem, fratres, si circumcissionem adhuc prædico : quid adhuc persecutiõnem patior? Ergo evacuatum est scándalum crucis. 12 Utinam

6. F. 3d. 7. ABCDEFF: ἐλεωσθη. 1. 2. τῆ. 10. [L.] † (p. Ἐγὼ) δὲ.

V. 1. Le grec rattache à ce verset la fin du verset précédent : « tenez-vous donc fermes dans la liberté dans laquelle le Christ nous a mis, et ne vous rendez pas de nouveau sous le joug de la servitude ». 13. Par la charité de l'Esprit. Grec + par la charité.

27. DE: ἢ μὴ τίει. 28. LT: Ὑμῶς ... ἐσθὶ (ap. Voc. : κατὰ Ἰσ.). 30. NBDLT: κληρονομῆσαι. 31. LT: Ἄρα, ἀδ. 1. GK\* B (SLITH) pon. p. στήκ.). LTHS\* S. CRLTHS: ἡμῶς Xc. 2. F. εἰδ. 3. N (pr. m.) \* ὅτι. 4. NBCD (pr. m.) FL T\* τῆ. 5. N (pr. m.) : ἰσχυρ.

II. Dogme (II, 16-V, 12). — 2<sup>a</sup> Nature et destination de la loi (III, 19-V, 12).

27 Car il est écrit : « Réjouis-toi, stérile, qui n'enfantas point; pousse des cris de jubilation et d'allégresse, toi qui ne deviens pas mère; parce que les fils de la délaissée seront plus nombreux que les fils de celle qui a un mari ». 28 Nous donc, mes frères, nous sommes, comme Isaac, les enfants de la promesse.

29 Mais comme alors celui qui était né selon la chair persécutait celui qui était selon l'esprit, de même encore aujourd'hui. 30 Mais que dit l'Écriture? « Chasse la servante et son fils; car le fils de la servante ne sera pas héritier avec le fils de la femme libre ». 31 Ainsi, mes frères, nous ne sommes pas les fils de la servante, mais de la femme libre: et c'est par cette liberté que le Christ nous a rendus libres.

V. 1 Demeurez donc fermes, et ne vous courbez point de nouveau sous le joug de la servitude. 2 Voici que moi, Paul, je vous dis que si vous vous faites circoncire, le Christ ne vous servira de rien. 3 Je déclare de plus à tout homme qui se fait circoncire, qu'il est tenu d'accomplir toute la loi. 4 Vous n'avez plus de part au Christ, vous qui êtes justifiés par la loi : vous êtes déçus de la grâce. 5 Pour nous, c'est par l'Esprit, en vertu de la foi, que nous espérons recevoir la justice. 6 Car, dans le Christ Jésus, ni la circoncision, ni l'incircision ne servent de rien; mais la foi qui agit par la charité.

7 Vous couriez si bien : qui vous a arrêtés, pour que vous n'obéissiez pas à la vérité? 8 Ce qu'on vous a persuadé ne vient pas de celui qui vous appelle. 9 Un peu de ferment corrompt toute la pâte. 10 J'ai en vous cette confiance dans le Seigneur, que vous n'aurez point d'autres sentiments; mais celui qui vous trouble en portera la peine, quel qu'il soit.

11 Pour moi, mes frères, si je prêchais encore la circoncision, pour quoi suis-je encore persécuté? Le scandale de la croix est donc anéanti? 12 Plût

Non filii promissionis.

In 34. 1. Jos. 16. 21. Reg. 1. 10. 7. 2.

Gen. 12. 2. Rom. 9. 8. Gal. 3. 9.

« Liberæ ancillæ.

Gen. 21. 9. Gen. 9. 2. Apoc. 27. 13. Jos. 8. 30.

Jos. 8. 30. Gen. 9. 19.

Circumcisio servat a Christo.

1 Cor. 10. 12. Gal. 3. 12. Rom. 4. 14. Gal. 3. 10. Luc. 10. 16. 1 Cor. 13. 3. Gal. 3. 1. 1 Cor. 15. 1.

Gal. 3. 12. Jac. 2. 10. Act. 15. 10.

Jos. 1. 16-17. Rom. 7. 17. Apoc. 2. 2.

1 Péc. 1. 2. Philip. 3. 20. 1 Cor. 10. 12. Rom. 3. 28. Gal. 3. 5. Rom. 8. 15.

Jos. 2. 20. Eph. 3. 17.

Veritas obediens.

Rom. 9. 16. Heb. 9. 26. Gal. 3. 2. Philip. 3. 14. Heb. 12. 1.

Gal. 2. 1. 1 Cor. 2. 11. 11. 14. 12. Act. 27. 26.

1 Cor. 5. 6. Lev. 2. 11. 1 Cor. 5. 16. Gal. 2. 9. Gal. 1. 8. Philip. 3. 18. 1 Cor. 3. 4. 1 Cor. 15. 48.

Non eum persecutus.

Act. 27. 21. 1 Cor. 4. 12. 1 Cor. 5. 11. 1 Cor. 5. 7, 8.

27. Il est écrit. Saint Paul fait appel à l'Écriture, parce que ces considérations étaient propres à confondre les judaïsants par des faits tirés des livres mêmes de Moïse, et qu'ils les obligaient à reconnaître qu'il en possédait la lettre mieux qu'eux et qu'il en pénétrait tous les secrets.

29. Persécutait. L'application de ces faits de l'Ancien Testament était plus frappante, en cette année 55 ou les Juifs commencent à persécuter les chrétiens.

31. Cette liberté qui résulte de l'affranchissement des pratiques cérémonielles de la loi ancienne.

V. 2. Le Christ ne vous servira de rien. Saint Paul veut insinuer par là que si les Galates font aux judaïsants cette première concession de se faire circoncire, ils seront bientôt obligés d'en faire d'autres (il est tenu d'accomplir toute la loi, v. 3), et finiront par renoncer à la foi et à l'amitié du Sauveur (vous êtes déçus de la grâce, v. 4).

X. Par l'Esprit, en vertu de la foi: c'est-à-dire par la foi de Jésus-Christ qui est en nous un don de l'Esprit-Saint.

6. La foi qui agit par la charité. La loi n'est pas une simple idée, une croyance speculative; c'est une conviction, un sentiment actif qui commande à la volonté, qui est de nature à exercer sur la conduite une influence décisive et souveraine par la charité qui l'anime et la vivifie.

9. Corrompt toute la pâte. Voir la note sur 1 Corinthiens, v. 6.

10. Dans le Seigneur, par la grâce de Dieu et son secours.

11. Le scandale de la croix. Voir la note sur 1 Corinthiens, II, 2. — Est donc anéanti. Les judaïsants reprochaient à saint Paul de se montrer pour les autres plus conciliant au sujet de la circoncision, et ils donnaient comme exemple sa conduite à l'égard de Timothée. S'il en est ainsi, réplique l'Apôtre, la mort de Jésus-Christ n'aurait pas pour effet de détruire la loi, elle cesserait d'être pour vous un scandale, une pierre d'achoppement, vous n'auriez donc plus le droit de me reprocher de vous enseigner cette doctrine.

12. Il n'aurait même mérité. Puisqu'ils tiennent tant à se faire circoncire, qu'ils se fassent aussi entièrement amputer. C'est ainsi qu'on traduit

III. Hortatio ad fidem et bona opera (V, 13-VI, 10).

καὶ ἀποκόψονται οἱ ἀναστατούντες ὄφια.

13 Υμεῖς γὰρ ἐπ' ἐλευθερία ἐλάβητε, ἀδελφοί· μὴ τὴν ἐλευθερίαν εἰς ἀφορμὴν τῆ σαρκὸς, ἀλλὰ διὰ τῆς ἀγάπης δουλεύετε ἀλλήλοις. 14 Ὅ γὰρ πᾶς νόμος ἐν ἐνὶ λόγῳ πληροῦται, ἐν τῷ Ἀγαπήσεις τὸν πλησίον σου ὡς ἑαυτόν. 15 Εἰ δὲ ἀλλήλους δίκαιετε καὶ κατεδύετε, βλάπτετε μὴ ἐπὶ ἀλλήλων ἀναίσωθῆτε.

16 Λέγω δέ, πνεύματι περιπατεῖτε, καὶ ἐπιθυμίαν σαρκὸς οὐ μὴ τελέετε. 17 Ἡ γὰρ οὐδὲ ἐπιθυμεῖ κατὰ τὸ πνεύματος, τὸ δὲ πνεῦμα κατὰ τῆς σαρκὸς· ταῦτα δὲ ἀντίκειται ἀλλήλοις, ἕνα μὴ ἂν θέλῃτε, ταῦτα ποιῆτε. 18 Εἰ δὲ πνεῦμα ἄγεσθε, οὐκ ἐστὶ ἐπὶ νόμον.

19 Θυμῶν δὲ ἐστὶ τὰ ἔργα τῆς σαρκὸς, ἀτινά ἐστι μοιχεία, πορνεία, ἀκαθαρσία, ἀσεβεία, 20 εἰδωλολατρεία, φαρμακεία, ἐχθρα, εἶρεσι, ἔζηλοι, θυμοί, ἐριδιεῖα, διχοστασίαι, αἰρέσεις, φθόνος, φόνος, 21 μέθαι, καῖμοι, καὶ τὰ ὅμοια τούτων· ἃ προέβλεψεν ὁμῶν, καθὼς καὶ προέειπον, ὅτι οἱ τὰ τοιαῦτα πρῶσσαντες βασιλείαν θεοῦ οὐ κληρονομήσουσι.

22 Ὁ δὲ καρπὸς τοῦ πνεύματος ἐστὶν ἀγάπη, χαρὰ, εἰρήνη, μακροθυμία, χρηστότης, ἀγαθωσύνη, πίστις, πραΰτης, ἐγκράτεια 23 κατὰ τῶν τοιούτων οὐκ ἐστὶ νόμος.

24 Οἱ δὲ τὸ Χριστοῦ τὴν σάρκα ἐστάνθωσαν οὐκ τοῖς παθήμασι καὶ ταῖς ἐπιθυμίαις. 25 Εἰ ζῶμεν πνεύματι, πνεύματι καὶ στοιχοῦμεν 26 μὴ γινώμεθα κενόδοξοι, ἀλλήλους προκαλοῦμενοι, ἀλλήλους φθονοῦντες.

VI. Ἀδελφοί, ἐὰν καὶ προληφθῆτε ἀνθρώπων

13. D (pr. m.) : τῆς σαρκός.  
14. LT: περιήρωται. ABCDE: σεαντός.  
15. Wassenb. \* π. κατεδύετε.  
17. LT: κατὰ γὰρ.  
19. GKHSLT\* μοιχεία.  
20. LT: ἔρις, ἔζηλος (2 Co. xii, 20). [LT\* φόνος.  
21. [LT\* (alt.) καί.  
23. NABC: πραΰτης. 24. LT: Χρ. ἡοῦ.

et abscondant qui vos conturbant.

13 Vos enim in libertatem vocati estis fratres : tantum ne libertatem in occasionem detis carnis, sed per charitatem Spiritus servite invicem. 14 Omnis enim lex in uno sermone impletur : Diliges proximum tuum sicut teipsum. 15 Quod si invicem mordetis, et comeditis : videte ne ab invicem consumamini.

16 Dico autem : Spiritu ambuláte, et desideria carnis non perficietis. 17 Caro enim concupiscit adversus spiritum : spiritus autem adversus carnem : hæc enim sibi invicem adversantur : ut non quomcumque vultis, illa faciatis. 18 Quod si spiritu ducimini, non estis sub lege.

19 Manifesta sunt autem opera carnis quæ sunt fornicatio, immunditia, impudicitia, luxuria, 20 idolorum servitium, veneficia, inimicitie, contentiones, amulatioes, ira, rixæ, dissensionés, secta, 21 invidia, homicidia, ebrietates, comestiones, et hæc similia : quæ prædico vobis, sicut prædixi, quoniam qui talia agunt, regnum Dei non consequentur.

22 Fructus autem Spiritus est : charitas, gaudium, pax, patientia, benignitas, bonitas, longanimitas, 23 mansuetudo, fides, modestia, continentia, castitas. Adversus hujusmodi non est lex.

24 Qui autem sunt Christi, carnem suam crucifixerunt cum vitis et concupiscentiis. 25 Si spiritu vivimus, spiritu et ambulamus. 26 Non efficiamur inanés gloriæ cupidí, invicem provocantes, invicem invidentes.

VI. 4 Fratres, et si preoccupatus fuerit

25. F\* ἔ.  
26. L: ἀλλήλους φθον.  
18. L: περιεσθῆς, ἀλλήλ.  
14. Dans une seule parole. Le grec a en plus : dans celle-ci.  
22. Le commencement du verset se trouve, dans le grec, à la fin du verset précédent. — La longanimitia, la mansuetudo... la chasteté ne se trouvent pas dans le grec. Ces mots semblent d'ailleurs compris dans : la patience, la douceur, la continence.

III. Exhortations morales (V, 13-VI, 10).

à Dieu que ceux qui vous troublent fussent même mutiles.

13 Car vous, mes frères, vous avez été appelés à la liberté ; seulement ne faites pas de cette liberté une occasion pour la chair, mais soyez par la charité les serviteurs les uns des autres. 14 Car toute la loi est renfermée dans une seule parole : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même ». 15 Que si vous vous mordez et vous dévorez les uns les autres, prenez garde que vous ne vous consumiez les uns les autres.

16 Or je dis : Marchez selon l'esprit, et vous n'accomplirez pas les desirs de la chair. 17 Car la chair convoite contre l'esprit, et l'esprit contre la chair : en effet, ils sont opposés l'un à l'autre, de sorte que vous ne faites pas tout ce que vous voulez. 18 Que si vous êtes conduits par l'esprit, vous n'êtes pas sous la loi.

19 Or on connaît aisément les œuvres de la chair, qui sont : la fornication, l'impureté, l'impudicité, la luxure, 20 le culte des idoles, les empoisonnements, les inimitiés, les contestations, les jalousies, les colères, les rixes, les dissensions, les sectes, 21 les envies, les homicides, les ivrogneries, les débauches de table, et autres choses semblables. Je vous le dis, comme je l'ai déjà dit, ceux qui font de telles choses n'obtiendront point le royaume de Dieu. 22 Au contraire, les fruits de l'esprit sont : la charité, la joie, la paix, la patience, la douceur, la bonté, la longanimité, 23 la mansuetude, la modestie, la continence, la chasteté. Contre de pareilles choses, il n'y a point de loi.

24 Or ceux qui sont au Christ ont crucifié leur chair avec ses vices et ses convoitises. 25 Si nous vivons par l'esprit, marchons aussi selon l'esprit. 26 Ne devenons pas avides d'une vaine gloire, nous provoquons les uns les autres, envieux les uns des autres.

VI. 1 Mes frères, si un homme est

III. Diligant se invicem.

Rom. 8, 13. Gal. 5, 2. 1 Cor. 13, 2. Rom. 11, 10. Gal. 4, 2.

Rom. 13, 8. Lev. 19, 18. 1 Cor. 13, 2. 1 Tim. 4, 5.

Eph. 4, 21. Eccl. 31, 6.

Vincit carnem spiritus.

1 Pet. 2, 11. Rom. 7, 5, 17. Eph. 2, 3.

Ps. 119, 4. Mat. 5, 17. 1 Cor. 2, 17. 1 Tim. 4, 2.

Que opera carnis.

Rph. 5, 4, 19. 1 Cor. 13, 21. 1 Tim. 5, 1. 1 Cor. 10, 7. 1 Cor. 13, 2. 1 Cor. 13, 2. 1 Cor. 13, 2.

1 Cor. 13, 2. 1 Cor. 13, 2. 1 Cor. 13, 2.

Que opera spiritus.

Rom. 8, 13. Gal. 5, 22. 1 Tim. 4, 12. 1 Tim. 4, 12.

1 Tim. 4, 12. 1 Tim. 4, 12. 1 Tim. 4, 12.

1 Tim. 4, 12. 1 Tim. 4, 12. 1 Tim. 4, 12.

1 Tim. 4, 12. 1 Tim. 4, 12. 1 Tim. 4, 12.

1 Tim. 4, 12. 1 Tim. 4, 12. 1 Tim. 4, 12.

1 Tim. 4, 12. 1 Tim. 4, 12. 1 Tim. 4, 12.

1 Tim. 4, 12. 1 Tim. 4, 12. 1 Tim. 4, 12.

à saint Augustin, saint Jérôme, saint Chrysostome, Theophylacte, Théodore, et la plupart des anciens ; d'autres : *Qu'ils soient retranchés de l'Eglise* ; d'autres : *Qu'ils soient exterminés du monde*. Il est certain que le texte grec est susceptible de ces diverses interprétations (clair).

IIIe PARTIE. — Exhortations morales, v, 13-vi, 10.

13. Une occasion pour la chair ; c'est-à-dire pour vivre selon la chair, en cherchant à satisfaire vos passions aux dépens même de vos frères.

16. L'esprit ; la partie supérieure de l'âme en tant qu'anime de l'esprit de Dieu et participant à ses dispositions. Marcher selon l'esprit, c'est suivre sa direction, s'abandonner à son influence. — La chair, la nature corrompue, dominée par la concupiscence ; toutes les passions procédant de la chair ou tendant à la satisfaire sont comprises sous ce terme.

17. Vous ne faites pas tout ce que vous voulez. Voir la note sur *Romains*, vi, 13-17.

19. Les œuvres de la chair. • Carnis opera hæc omnia nuncupavit Apostolus sive que ad animam, sive que ad carnem proprie pertinet, ipsam scilicet hominem nomine carnis appellans. Opera quippe hominis sunt que non dicuntur dei ; quoniam homo qui hæc agit secundum seipsum vivit, non secundum Deum in quantum hæc agit ». Saint Augustin, *De Contin.*, xii, 28.

21. Comme je l'ai déjà dit de vive voix.

23. La foi, la bonne foi, la loyauté. — Contre de pareilles choses, il n'y a point de loi, c'est-à-dire la loi mosaïque ne peut rien contre toutes ces choses qui sont les fruits de l'Esprit et non de la loi. La loi ne peut donc rien ni pour vous ni contre vous.

24. Ont crucifié leur chair. Voir la note sur *Romains*, vi, 6.

26. Nous provoquons les uns les autres, ne faisant valoir contre aucun des avantages que nous donne la liberté des enfants de Dieu, sur ceux qui veulent rester asservis à la loi.

VI. 1. Qui êtes spirituels. Voir la note sur *1 Corinthiens*, ii, 14. — Regardant à toi-même. Ce

Conclusio (VI, 11-18).

πος ἐν τῇ παραπτώματι, ἡμεῖς οἱ πνευματικοὶ καταρτίζετε τὸν τοιοῦτον ἐν πνεύματι πρωτότης: σαβάν οσαντῶν, καὶ κατὰ περὶ αὐτοῦ. 2 Ἀλλήλων τὴν βάρη βαστάζετε, καὶ οὕτως ἀναληφώσατε τὸν νόμον τοῦ Χριστοῦ.

3 Ἐὰ γὰρ δοκεῖ τίς εἶναι τι, μηδὲν ὄν, ταυτὸν φρονασάτω. 4 Τὸ δὲ ἔργον ταυτοῦ δογμασιζέτω ἑαυτοσ, καὶ τότε εἰς ἐκείνῳ μόνον τὸ κριτήριον ἔξει, καὶ οὐκ εἰς τὸν ἕτερον 5 Ἐκαστος γὰρ τὸ ἴδιον φορεῖν βαστάσει.

6 Κοινωνεῖτο δὲ ὁ καταρτιζόμενος τὸν λόγον τῷ καταρτιζομένῳ ἐν πίσει ἀγαπᾶσθαι. 7 Μὴ πλανασθε θεοσ ὁ μνηστίζεσται. 8 Ὁ γὰρ ἄνθρωπος ἀνθρώπος, τοῦτο καὶ θεοσ 9 ὅτι ὁ σπείρον εἰς τὴν σάρκα ταυτοῦ ἐκ τῆς σαρκὸς θεοσ ἐκφορεῖ, ὁ δὲ σπείρον εἰς τὸ πνεῦμα ἐκ τοῦ πνεύματος θεοσ ἐκφορεῖ ζωῆν αἰώνιον. 10 Τὸ δὲ κριτὸν ποιούσας καὶ ἐκακοποιῶν καθὼ γὰρ ἴδιον θεοσ ἴσμεν καὶ ἐκλυόμενοι. 11 Ἄρα οὖν ὡς καιρὸν ἔχομεν, ἐργαζόμεθα τὸ ἀγαθὸν πρὸς πάντας, μάλιστα δὲ πρὸς τοὺς οικίους τῆς πίστεωσ.

12 Ἰδέτε πλήρεις εἶναι γράμμασιν ἐργασίᾳ τῇ ἐπι γαίᾳ. 13 Ὅσοι θέλοντι εἰσπερσεύεσθαι ἐν σαρκί, οὗτοι ἀναγκάσονται ἡμᾶσ περιτέμνεσθαι, μόνον ἵνα καὶ τὸ σταυρὸν τοῦ Χριστοῦ δοκῶσται. 14 Ὅδε γὰρ οἱ περιτέμνομενοι αἰτῶν ἡμῶν κληροδοσοῦσιν, ἀλλὰ θέλοντι ἡμᾶσ περιτέμνεσθαι, ἵνα ἐν τῇ ἐπιτεμνῆ σαρκὶ καθήσονται. 15 Ἐμοὶ δὲ καὶ ἡμεῖσ καυχώσται ἐὰ καὶ ἐν τῷ σταυρῷ τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, δι' οὗ ἐμοὶ κόσμος ἐσταύρωται κατὰ τὸ κόσμον. 16 Ἐν γὰρ Χριστῷ Ἰησοῦ οὐτε περιτομὴ τῆ σαρκὸσ οὐτε ἀρροβαστία, ἀλλὰ καινὴ κτίσισ. 17 Καὶ ὅσοι τῷ κανόνι ταύτης σταυρώσονται, εἰρήνη ἐν αὐτοῖσ καὶ εἰσοσ καὶ εἰς τὸν Ἰσραὴλ τοῦ θεοῦ.

17 Τοῦ λοιποῦ κόσμου μοὶ μηδέσ παρ-

2. BFLT: ἀναληφώσατε. 3. B (pr. m.): \*τι. 4. B\* ἑκαστος. 5. B (pr. m.) FL: ἄν. 9. NABDET: ἐκακοποιῶν. 10. L: ἄρα... ἐργαζόμεθα... πίστεωσ; 12. NABDECT ποῦ. καὶ α. διὰσ.

homo in aliquo delicto, vos, qui spirituales estis, huiusmodi instruite in spiritu lenitatis, considerans teipsum, ne et tu tentaris. 2 Alter alterius onera portate, et sic adimplēbitis legem Christi.

3 Nam si quis existimat se aliquid esse, cum nihil sit, ipse se seducit. 4 Opus autem suum probet unusquisque, et sic in semetipso tantum gloriam habebit, et non in altero. 5 Unusquisque enim onus suum portabit.

6 Communique autem is qui catechizatur verbo, ei qui se catechizat, in omnibus bonis. 7 Nolite errare: Deus non irridet. 8 Que enim seminaverit homo, hæc et metet. Quoniam qui seminavit in carne sua, de carne et metet corruptionem: qui autem seminavit in spiritu, de spiritu metet vitam æternam. 9 Bonus autem facit vitam æternam: tempore enim suo metemus non deficientes. 10 Ergo dum tempus habemus, operemur bonum ad omnes, maxime autem ad domesticos fidei.

11 Videte quilibet litteris scripsi vobis mea manu. 12 Quicumque enim voluit placere in carne, hic cogitur vos circumcidi, tantum ut crucis Christi persecutionem non patiantur. 13 Neque enim qui circumcidiuntur, legem custodiunt: sed volunt vos circumcidi, ut in carne vestra gloriantur.

14 Mihi autem absit gloriari, nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi: per quem mihi mundus crucifixus est, et ego mundo. 15 In Christo enim Jesu, neque circumcisio aliquid valet, neque præputium, sed nova creatura. 16 Et quicumque hanc regulam secuti fuerint, pax super illos, et misericordia, et super Israel Dei.

17 De cetero nemo mihi molestus sit:

13. BFLT: περιτέμνεσθαι. 14. LT\* (all.) \*εγ. 15. BT (\*E-Ιησ.) : Ὅδε γὰρ περὶ. N (pr. m.) ABCD (pr. m.) EFT: (1. ἰσραὴλ) ἰσρα. 16. AT: σταυρῶσιν. VI. 8. L. Le commencement du verset figure au verset précédent dans le grec.

Conclusio (VI, 11-18).

tombé par surprise dans quelque faute, vous qui êtes spirituels, instruisez-le en esprit de douceur, regardant à toi-même, de peur que toi-même tu ne sois tenté. 2 Portez les fardeaux les uns des autres, et c'est ainsi que vous accomplirez la loi du Christ.

3 Car si quelqu'un s'estime être quelque chose, comme il n'est rien, il s'abuse lui-même. 4 Or que chacun éprouve ses propres œuvres, et alors il trouvera sa gloire en lui-même et non dans un autre. 5 Car chacun portera son fardeau.

6 Que celui qui l'on catéchise par la parole communique tous ses biens à celui qui le catéchise. 7 Ne vous y trompez pas: on ne se rit point de Dieu. 8 Car ce que l'homme aura semé, il le recueillera. Ainsi, celui qui sème dans sa chair recueillera de la chair la corruption; et celui qui sème dans l'esprit recueillera de l'esprit la vie éternelle. 9 Or faisant le bien, ne nous lassons point: car en ne nous lassant pas, nous recueillons la moisson en son temps. 10 C'est pourquoi, tandis que nous avons le temps, faisons du bien à tous, et principalement à ceux qui sont de

11 Voyez quelle lettre je vous ai écrite de ma propre main. 12 Tous ceux qui veulent plaire selon la chair vous obligent à vous faire circoncire, et cela uniquement afin de ne pas souffrir persécution pour la croix du Christ. 13 Car eux, qui se font circoncire, ne gardent pas la loi; mais veulent que vous soyez circoncis, pour se glorifier en votre chair.

14 Pour moi, à Dieu ne plaise que je me glorifie, si ce n'est dans la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par qui le monde m'est crucifié, et moi au monde. 15 Car en Jésus-Christ la circoncision n'est rien, ni l'incircircision, mais la création nouvelle.

16 Quant à tous ceux qui suivront cette règle, paix sur eux et miséricorde sur l'Israël de Dieu!

17 Au reste, que personne ne me

passage brusque d'un nombre à un autre se rencontre assez fréquemment dans les cervicains sacres (clair).

76, 18, 13. Gal. 6, 23. 1 Cor. 2, 13. Rom. 14, 1. 1 Cor. 4, 21. Rom. 31, 15. Rom. 15, 11. 1 Cor. 11, 19. Rom. 13, 34, 3. 1 Cor. 5, 21.

Yana gloria roganda. Luc. 18, 11; 1 Cor. 13, 10. 1 Cor. 11, 30. 1 Cor. 12, 3. 10, 17; 4, 17. 16, 28. 16, 28. 16, 28. 16, 28.

Moysi pro semine. 1 Cor. 11, 1. Mat. 53, 7. 1 Cor. 9, 14. 1 Cor. 11, 11. 1 Cor. 11, 11.

1 Cor. 9, 6. Rom. 14, 20. Rom. 8, 14. 1 Cor. 9, 6. 1 Cor. 9, 6.

CONCLUSION. — VI, 11-18.

11. Voyez quelle lettre... c'est-à-dire, selon le grec, quelle longue lettre. Saint Paul dictait et souscrivait réellement ses lettres. C'est pourquoi il fait remarquer aux Galates que celle qu'il leur adresse, est écrite de sa propre main; par où ils pouvaient voir l'amour tout particulier qu'il leur porte (clair).

12. Afin de ne pas souffrir persécution. Il y avait à cette époque un certain nombre d'âmes faibles que la crainte et non la conviction conduisait à suivre les observances judaïques.

13. Ceux, qui se font circoncire. Il s'agit ici des judaïsants opiniâtres. Saint Paul fait ressortir leur orgueil, et leur oppose sa vie mortifiée.

14. Par qui le monde m'est crucifié. Voir les notes sur Romains, VI, 4, 6.

15. La création nouvelle, l'homme purifié et régénéré avec tout ce qu'il y a de surnaturel en lui: les facultés, les inclinations, les lumières que Notre-Seigneur communiqué à ceux qui lui ont été incorporés et qui restent unis à son Esprit.

16. L'Israël de Dieu: le véritable Israël, c'est-à-dire tous ceux qui sont les vrais Israélites par l'esprit de foi.

17. Je porte... Anciennement on imprimait sur le corps des soldats et des serviteurs certains ca-

cusas ipse

## Conclusio (VI, 11-18).

εχέω ἐγὼ γὰρ τὰ στίγματα τοῦ κυρίου  
 Ἰησοῦ ἐν τῷ σώματι μου βαστάζω. <sup>18</sup> Ἡ  
 χάρις τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ με-  
 τὰ τοῦ πνεύματος ἡμῶν, ἀδελφοί. Ἀμήν.

Ἦχος Γαλάτας ἐγκύβη ἀπὸ Ῥώμης.

17. LT<sup>6</sup> κυρία. 18. N\* ἡμῶν. T\* πρὸς ad f.  
 — T subscr. πρὸς Ἐφεσίων.

ego enim stigmata Dómini Jesu in corpore  
 meo porto. <sup>18</sup> Grátia Dómini nostri  
 Jesu Christi, cum spiritu vestro, fratres.  
 Amen.

18. Le grec porte en plus à la fin : « écrite de Rome  
 aux Galates ».

## Conclusion (VI, 11-18).

fasse de la peine; car je porte sur <sup>scilicet</sup>  
 mon corps les stigmates du Seigneur. <sup>18</sup> Que la grâce de Notre-Sei-  
 gneur Jésus-Christ soit avec votre <sup>18</sup>  
 esprit, mes frères. Amen.

rectées pour les distinguer. — Les stigmates, les  
 marques que porte saint Paul, serviteur de Jésus-  
 Christ, ce sont les cicatrices des plaies, des blessures,  
 des souffrances qu'il a endurées pour son  
 Maître. Voir II Corinthiens, xi, 23-27 (Glaire).  
 Rom. 8, 13.

ÉPITRE DE SAINT PAUL

AUX ÉPHÉSIENS

INTRODUCTION

BIBLIOTHEQUE DE LA FACULTE DE THEOLOGIE

## ÉPÎTRE DE SAINT PAUL

### AUX ÉPHÉSIENS

#### INTRODUCTION

Éphèse, métropole de l'Asie proconsulaire, était célèbre par son commerce, son opulence, et surtout son temple de Diane, l'une des sept merveilles du monde. Saint Paul, qui n'avait fait que la visiter à sa seconde mission, y séjourna près de trois ans à la dernière, de 55 au commencement de 58; et il eut la consolation d'y convertir un bon nombre de Juifs et de Gentils et d'y fonder solidement le christianisme. C'est ce qu'il nous apprend lui-même, dans le discours qu'il adresse au clergé de cette ville, accouru pour l'entendre à Milet, quelques jours avant son entrée à Jérusalem et son arrestation au Temple. Cette lettre ne fut écrite que quatre ans plus tard. L'Apôtre était à Rome prisonnier de Jésus-Christ, mais toujours appliqué aux soins de l'apostolat. Saint Éphras, évêque de Colosses, était venu apporter des nouvelles de son Église, de celle d'Éphèse et de toute sa province.

On commençait à voir se réaliser dans cette partie de l'Asie les prédictions que l'Apôtre avait faites, lors de son dernier passage à Milet. Là, comme en Galatie, de faux docteurs cherchaient à surprendre la confiance des fidèles et mettaient leur foi en péril; mais les questions qu'ils agitaient avaient un caractère particulier plus théorique que pratique. Quoique judaisants, ils ne réclamaient pas en faveur des pratiques mosaïques : ils tâchaient d'éblouir les fidèles par de hautes spéculations sur les attributs de Dieu et sur sa conduite à notre égard. Ils se demandaient quelles étaient la raison de ses œuvres et la suite de ses desseins relativement au salut des hommes. Les Gentils convertis avaient peine à comprendre comment la divine bonté avait abandonné si longtemps la presque totalité du genre humain aux erreurs du paganisme pour donner tous ses soins aux seuls enfants d'Israël; et les Juifs baptisés, tout chrétiens qu'ils étaient, ne pouvaient se faire à la pensée qu'ils étaient déçus de tous les privilèges dont leurs pères s'étaient glorifiés. Pour ceux-ci, la difficulté était dans la conduite actuelle de Dieu; pour ceux-là, elle était sur-

tout dans sa conduite passée; les uns et les autres avaient peine à les mettre d'accord et demandaient des éclaircissements.

Saint Paul entreprend de calmer cette inquiétude et de résoudre ces questions. Ce qu'il se propose dans sa lettre, ce n'est pas de montrer la nécessité et l'efficacité de la foi, comme dans l'Épître aux Romains, ni l'inutilité des observances légales, comme dans l'Épître aux Galates; c'est d'exposer aux fidèles d'Éphèse, ce qu'ils désirent connaître, le plan conçu par Dieu dans l'éternité et réalisé dans le temps, pour la rédemption du monde et pour la gloire des élus.

« Dieu, dit-il, n'a pas varié dans ses vues, il a eu de toute éternité le dessein qu'il accomplit aujourd'hui. Il s'est proposé de racheter tous les hommes par son Fils incarné, et de glorifier en sa personne, en les adoptant pour enfants, tous ceux que ce divin Fils attirerait à lui, qu'il animerait de son Esprit et dont il ferait ses membres. Il a résolu de réunir en une même Église tous ses enfants adoptifs, de quelque nationalité qu'ils fussent, les Gentils aussi bien que les Juifs, et de faire de tous les chrétiens un seul corps ou une même personne morale, dont Jésus-Christ serait le chef: mystère adorable que l'Esprit Saint a révélé à l'Apôtre, qu'il est chargé de faire connaître et qu'il travaille à réaliser ».

Voilà la vérité que saint Paul énonce d'abord, et dont il développe ensuite les conséquences. Rien de plus magnifique que le tableau qu'il trace de l'Église chrétienne. Il déroule avec une sorte d'enthousiasme le plan divin de la rédemption. Il le montre s'étendant à tous les âges en même temps qu'à tous les peuples. Il fait voir l'Homme-Dieu, bien au-dessus des Anges, comme le centre où tout aboutit, comme le lien qui unit toutes choses, l'homme à Dieu, la terre au ciel, les Juifs aux Gentils, de sorte que tout se consomme en sa personne pour la gloire de son Père et le salut du monde. Il insiste sur la divinité du Sauveur, sur la valeur et l'étendue de sa rédemption, sur l'unité de la sainte Église, sur son universalité surtout. Il demande à Dieu de faire comprendre à ses disciples l'éminence de leur vocation et la valeur infinie des grâces dont ils sont comblés. Cependant il n'entend pas faire ici un exposé du christianisme: il se borne à rendre hommage à sa sublimité, à en faire entrevoir les merveilles.

L'Épître a deux parties. Dans la première, l'Apôtre fait ressortir la grandeur de l'œuvre accomplie en Jésus-Christ, I-II, 10: tous les peuples et tous les individus appelés à l'adoption divine et l'Église destinée à les réunir tous en son sein, II, 11-III, 21. Dans la seconde, il trace aux chrétiens des règles de conduite, et donne des conseils généraux, IV-V, 21, et particuliers, V, 22-VI, pour les divers états de la vie chrétienne.

Le style peut sembler obscur et embarrassé en quelques endroits de la première partie: mais les idées sont profondes et les sentiments sublimes.

Bien qu'il y ait quelque différence entre cette Épître et les précédentes, au point de vue des idées aussi bien que du style, les esprits impartiaux et compétents ne laissent pas d'y reconnaître le cachet de l'Apôtre, — ses préoc-

cupations ordinaires touchant l'universalité de la rédemption et la catholicité de l'Église; — le sentiment qu'il a du Sauveur, de sa mission, de l'opération de sa grâce dans les âmes; — l'ardeur de son zèle pour la propagation de l'Évangile et pour la sanctification de ses disciples; — l'étendue et la sublimité de ses vues sur la vie chrétienne, sur la nécessité et la vertu de la grâce, sur le sacrement de mariage, sur l'Église. On sent partout, dit Erasme, l'esprit et le cœur de saint Paul. Le tableau qu'on remarque à la fin, du soldat chrétien et de son armure spirituelle, a dû lui être suggéré, dit Michaëlis, par la vue du prétorien sous la garde duquel il était placé.

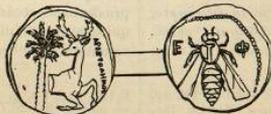
Ceux qui ont tenté d'ébranler, dans ces derniers temps, l'autorité de cette Épître, lui ont reproché surtout, après l'absence de tout détail personnel, ses coïncidences nombreuses avec l'Épître aux Colossiens, ses allusions au gnosticisme, au plérôme et aux éons, des expressions insolites, des pensées obscures et vagues, un style lâche, embarrassé, mystique, chargé de répétitions et de mots superflus. Nous ne dirons pas que toutes ces particularités sont imaginaires; mais nous croyons que, si on ne les exagère pas, on pourra les expliquer aisément, soit par la date de l'Épître, soit par la nature du sujet, soit par la rapidité de la composition.

1<sup>o</sup> Cette Épître fut écrite durant la première captivité de l'Apôtre; peu de temps avant sa mise en liberté. Tychique qui se rendit à Colosses en même temps qu'Onésime l'emporta avec celle aux Colossiens. Il est naturel de penser qu'elles ont été écrites le même jour ou à peu d'intervalle l'une de l'autre, dans le même dessein, sous la même impression et avec les mêmes idées. Loïn donc de rendre leur authenticité douteuse, la conformité qu'on remarque entre elles est de nature à la confirmer. Si, comme on l'avance, l'Épître aux Ephésiens paraphrase celle aux Colossiens, qu'on dise que celle-ci a été écrite la première. Mais il répugne absolument d'admettre qu'un faussaire, voulant attribuer à saint Paul une Épître de sa composition et la faire recevoir à Éphèse comme de l'Apôtre, l'ait ainsi semée de passages empruntés à une Épître bien connue que saint Paul avait écrite peu auparavant à une Église voisine. Un faussaire s'efforce d'imiter, mais il n'a garde de copier; il évite les coïncidences qui le feraient accuser de plagiat. Quel intérêt aurait-il d'ailleurs à supposer un écrit pour attribuer à un homme ce que cet homme a déjà dit, et dans les mêmes termes? La date de l'Épître explique donc ses rapports avec l'Épître aux Colossiens. — Elle explique également son caractère doctrinal, ses allusions au langage gnostique ou les emprunts que ces hérétiques ont faits à son vocabulaire. Retenu depuis deux ans à Rome, loïn des Églises qu'il a évangélisées, l'Apôtre devait avoir un peu perdu de vue les combats qu'il avait eus d'abord à soutenir, les oppositions des faux frères, leur engouement pour la loi de Moïse, leurs rivalités, leurs artifices. Aussi n'en est-il pas question dans cette lettre. Ce qui le préoccupe, ce sont les périls dont l'hérésie menace l'Église; ce sont les doctrines erronées et perverses qui commencent actuellement à envahir l'Asie Mineure; ce sont les Antichrists qui se soulèvent de tous côtés et qui s'efforcent de détruire ce qu'il

a fait pour la gloire de l'Homme-Dieu. De là, l'ardeur qu'il éprouve et les efforts qu'il tente pour faire comprendre et apprécier de plus en plus le mystère du Christ. De là, cette révélation plus complète de ses grandeurs et de ses desseins. De là, cette insistance à proclamer que Jésus-Christ est le Créateur et le chef suprême des hiérarchies du ciel, aussi bien que des membres de l'Église; qu'il est l'unique médiateur de Dieu et des hommes; qu'en lui tout se rapproche, tout s'unit, tout se purifie, tout se perfectionne et s'achève; qu'il possède tous les trésors de la science et tous les dons du ciel, que toute doctrine différente de la sienne est frivole ou erronée, que pour empêcher ses disciples d'être emportés au souffle des doctrines humaines, il a confié à un corps enseignant le dépôt de la foi, avec la charge d'éclairer les fidèles et de communiquer à tous les grâces du salut. Quand une vérité est contredite, altérée, amoindrie, n'est-ce pas pour l'Apôtre le moment de la proclamer, de la défendre, d'en faire sentir l'importance, l'excellence, la certitude?

2<sup>o</sup> Ce n'est pas dans la partie morale, c'est dans la partie dogmatique seulement qu'on peut trouver le langage de l'Apôtre moins net et moins précis que dans l'Épître aux Corinthiens. Mais est-il étonnant qu'en matière de dogme, sur les questions si élevées et si neuves que soulevaient les Gnostiques, saint Paul ait eu moins de facilité à rendre ses idées, qu'il n'ait pas échappé tout à fait à l'embarras et au vague des auteurs mystiques, qu'il ait senti, comme tant de Saints, la difficulté d'exprimer dans le langage des hommes les lumières dont l'Esprit de Dieu éclairait son âme? A la sublimité et à la nouveauté des idées, joignez la rapidité de la composition. L'Apôtre n'avait pas pour écrire ses Lettres le loisir qu'ont les académiciens pour composer leurs livres. En bien des cas, il était forcé de s'en tenir au premier jet, et de songer moins au mérite de sa composition qu'aux besoins de ceux qu'il voulait instruire. D'ailleurs, dans ces passages mêmes que les littérateurs ordinaires jugent obscurs, les hommes habitués à méditer l'Écriture et qui participent aux grâces comme aux vertus de l'Apôtre, ne trouvent-ils pas souvent des lumières aussi abondantes que sublimes? Et si négligé qu'on le trouve, qui oserait dire que l'auteur sacré n'est pas incomparablement plus net, plus précis, que les rêveurs gnostiques qu'il réfute?

Concluons que l'Épître aux Ephésiens n'a rien qui ne soit digne de saint Paul, conforme à son caractère, et qu'on ne voit pas de raison pour révoquer en doute le témoignage que l'Église rend de son origine apostolique. (L. Bacuez).



Manuale des Ephésiens.